



HAL
open science

**Socialisation politique et orientation dans
l'enseignement supérieur : étude des liens entre le choix
du parcours de spécialisation et les attitudes politiques
chez les étudiants en Licence de droit**

Raphaëlle Guillet

► **To cite this version:**

Raphaëlle Guillet. Socialisation politique et orientation dans l'enseignement supérieur : étude des liens entre le choix du parcours de spécialisation et les attitudes politiques chez les étudiants en Licence de droit. Education. 2016. dumas-01337868

HAL Id: dumas-01337868

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01337868>

Submitted on 31 Aug 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université de Nantes
UFR Lettres et Langages
Département Sciences de l'éducation

Socialisation politique et orientation dans l'enseignement supérieur :
Étude des liens entre le choix du parcours de spécialisation et les attitudes politiques
chez les étudiants en Licence de droit

Raphaëlle Guillet

Mémoire de Master 1 : Mention Sciences de l'éducation. Sous la direction de Christophe Michaut, Maître de conférences en Sciences de l'éducation

Année 2015/2016

Remerciements

Je remercie mesdames Garcia, Leroux et Saas qui m'ont permis de diffuser mon enquête pendant leur cours, ainsi que les étudiants qui ont accepté d'y répondre.

Je remercie également Julia Poirier et Manuel Perez pour l'aide qu'ils m'ont apporté pour la diffusion du questionnaire, ainsi que pour leur soutien, et Alexandre Fisson pour ses relectures et remarques.

Je tiens surtout à remercier mon directeur de mémoire, Christophe Michaut, pour la qualité de son suivi tout au long de l'année.

Sommaire

Introduction	3
1. Cadre théorique	5
1.1. Les facteurs de choix d'orientation scolaire et universitaire chez les étudiants.....	5
1.2. La socialisation politique des étudiants : de l'influence de la famille aux socialisations secondaires.....	8
1.3. Le lien entre la filière disciplinaire et les attitudes politiques.....	13
1.4. Les attitudes politiques des étudiants en droit.....	15
1.5. Problématique et hypothèses.....	17
2. Méthodologie.....	18
2.1. La préparation de l'enquête	18
2.2. La diffusion de l'enquête	23
3. Résultats	25
3.1. Profils d'étudiants en fonction des parcours	25
3.2. Les attitudes politiques des étudiants	33
3.3. Les liens entre les attitudes politiques et le parcours d'études.....	42
Conclusion.....	49
Bibliographie	53
Annexes	58

Introduction

Les études sociologiques portant sur les choix d'orientation des étudiants dans le supérieur mettent avant tout l'accent sur l'importance des facteurs sociaux ou du contexte de scolarisation. Nous avons décidé d'aborder la question sous un angle qui mettrait en avant l'influence des attitudes politiques des étudiants sur ces choix, en partant du constat qu'au sein de l'université, et même en dehors, des stéréotypes perdurent sur les orientations politiques des étudiants des différentes facultés – schématiquement, la fac de droit serait la fac de droite, la fac de sociologie celle de gauche. Certaines études comme celles de Patrick Le Galès (1995) ou de Christian Le Bart et Pierre Merle (1997) ont par ailleurs démontré des attitudes politiques différenciées selon les filières universitaires considérées.

Les psychologues de l'orientation mettant en avant l'importance des systèmes de valeurs internes aux individus pour expliquer leurs préférences, nous pouvons au premier abord penser que les choix d'orientation sont conditionnés par des attitudes politiques. Cependant, les travaux de Mathias Millet (2003) nous ont éclairés sur l'effet socialisateur de la filière d'étude suivie. On pourrait alors émettre l'hypothèse d'une socialisation anticipatrice par laquelle les étudiants tendraient à s'apparenter au groupe professionnel auquel ils se destinent en adoptant des attitudes politiques proches. Ainsi, les attitudes politiques pourraient s'homogénéiser au cours des études, ce qui expliquerait également les convergences observées entre les étudiants au sein d'une même filière.

À partir de ces constats et des lectures constituant le cadre théorique de ce mémoire, nous nous sommes posé les questions suivantes : quels liens entre la socialisation politique et le choix d'une filière d'études ? Le choix de la filière peut-il être influencé par les dispositions politiques des étudiants ? Le parcours d'études a-t-il un effet socialisateur des attitudes politiques ?

Ces questions nous amènent à développer le thème de la socialisation politique, et les facteurs qui conditionnent principalement son développement chez les étudiants. Nous retenons l'influence prégnante des parents par la socialisation primaire, et nous cherchons ainsi à appréhender le milieu universitaire comme lieu de socialisation secondaire, que ce soit par le groupe de pairs, les professeurs, ou les disciplines. Sébastien Michon propose dans sa thèse une approche interactionniste de l'étude du lien entre les attitudes politiques et le parcours universitaire, les origines sociales restant le principal facteur explicatif à la fois de la socialisation politique et du choix de l'orientation dans le supérieur, ce qui explique les

politisations différenciées selon les filières, mais il y aurait aussi un effet propre de la filière qui agirait comme un facteur d'activation ou de mise en veille de prédispositions chez les étudiants. Cet effet permettrait d'observer, indépendamment des facteurs de socialisation primaires, des divergences entre les étudiants selon leurs parcours d'études.

Pour ce mémoire, nous avons choisi de nous intéresser à un public en particulier, les étudiants en droit. Les résultats obtenus pourront ainsi être mis en perspective par rapport à ceux obtenus dans les recherches précédentes, et permettront de mettre à jour les données existantes sur les attitudes politiques de ces étudiants, qui ne sont pas récentes.

Nous chercherons, au sein de la faculté de droit de Nantes, à vérifier si on peut, à l'échelle d'une filière disciplinaire, obtenir des résultats différenciés selon les parcours de spécialisation suivis. En troisième année de licence, la faculté de droit propose trois parcours d'études différents : droit public, général ou privé. L'objet de ce mémoire va donc être, au-delà de la simple étude des attitudes politiques des étudiants en droit, de déterminer si on peut établir des profils différenciés selon les parcours suivis.

Nous allons dans un premier temps présenter le cadre théorique du mémoire, qui s'appuie sur l'état des recherches sur l'orientation scolaire et universitaire des étudiants, mais également sur des concepts de sociologie politique pour décrire la socialisation politique des jeunes, ainsi que sur les études qui ont cherché à faire des liens entre les deux, et les études portant sur les étudiants en droit plus spécifiquement. Puis nous aborderons la méthodologie utilisée pour réaliser l'enquête. Dans un troisième temps, nous analyserons les résultats obtenus afin de répondre à la problématique et aux hypothèses posées.

1. Cadre théorique

Afin de répondre aux questions qui sous-tendent ce mémoire, il convient dans un premier temps de redéfinir ce qui guide l'orientation scolaire et universitaire, avant de s'attarder sur le concept de socialisation politique. Puis nous évoquerons les études qui ont démontré les liens entre la filière d'étude et les attitudes politiques des jeunes. Enfin, nous nous intéresserons aux étudiants en droit plus particulièrement. Ces éléments nous permettent de déboucher sur l'énoncé d'une problématique et d'hypothèses.

1.1. Les facteurs de choix d'orientation scolaire et universitaire chez les étudiants

Nous relèverons succinctement les principaux facteurs retenus par les sociologues pour expliquer les choix d'orientation scolaire des étudiants, puis nous évoquerons l'approche du système de valeurs de Swartz.

1.1.1. L'importance des facteurs sociaux et du contexte d'études

Les principaux facteurs retenus en sociologie pour expliquer l'orientation des étudiants sont l'origine sociale, le type de baccalauréat obtenu et les résultats scolaires, le genre, et le contexte de scolarisation (Chevaillier, Nakhili, Le Bastard-Landrier, 2009). L'origine sociale est déterminante dans les choix d'orientation effectués dès les premiers paliers, à résultats scolaires égaux. Ces inégalités de choix amènent les lycéens à choisir une filière de baccalauréat qui les mettra dans une position plus ou moins favorable au moment du choix de l'orientation dans le supérieur, les filières étant hiérarchisées. En outre, à situation scolaire comparable, les choix sont aussi différenciés, car l'entrée dans les filières sélectives serait plus difficile pour les jeunes de milieux populaires, et ces derniers auraient tendance à pratiquer une auto sélection plus forte (Duru-Bellat et al, 1993). Les élèves d'origines sociales favorisées aspirent donc à des études plus longues et plus sélectives. Lemaire (2005) a mis en évidence l'effet de la confiance en soi et la perception de sa valeur scolaire, ainsi que l'effet du genre sur l'élaboration du projet d'orientation, les filles pratiquant une autosélection à l'entrée des filières sélectives. Enfin, Nakhili (2005) relève l'effet du contexte d'études sur l'orientation. En effet, à caractéristiques égales, un élève scolarisé dans un établissement favorisé aura un projet d'orientation plus ambitieux à la fois en termes de durée d'études et de sélectivité du parcours. L'offre de formation présente dans l'établissement influence également les choix des futurs étudiants.

1.1.2. L'influence des valeurs internes à l'individu

En psychologie de l'orientation, on utilise entre autres la notion de valeurs pour expliquer les choix des individus. Les milieux professionnels représentent certains idéaux, certaines croyances. Lorsque les étudiants font des choix vocationnels, ils prennent en compte les valeurs qui sont les plus importantes pour eux. Plus ils présentent un patron de valeurs bien identifié, plus ils s'impliquent dans leur processus d'orientation, en cherchant à identifier un métier qui correspondra à leurs valeurs. Néanmoins, chacun n'associe pas forcément les mêmes valeurs aux mêmes classes de métiers. La satisfaction de l'individu dans son milieu professionnel dépend en partie de l'adéquation entre ses valeurs et son rôle. Le rôle peut évoluer pour tendre à une meilleure adéquation aux valeurs de l'individu, mais ces valeurs peuvent aussi se modifier sous la pression de la réalité (Guichard, Huteau, 2006). Brown énonce des conditions pour que ces valeurs entrent en considération lors des choix professionnels : il faut que parmi les possibilités qui se présentent à l'individu, il y en ait au moins une qui corresponde à ses valeurs ; il faut qu'il soit en mesure de l'identifier comme correspondant à ses valeurs ; il faut que l'option qui correspond à ses valeurs soit de difficulté égale aux autres options. Les valeurs sont donc un des déterminants des préférences d'orientation, mais doivent être regardées en connaissance d'autres caractéristiques du sujet.

D'après Schwartz, le concept de valeur peut être retenu dans toutes les disciplines des sciences sociales. Il correspondrait aux « critères que les personnes utilisent pour sélectionner et justifier des actions, et pour évaluer des événements ou des individus, y compris eux-mêmes » (Hammer, Wach, 2003, p.15). Selon Rocher, une valeur est « une manière d'être ou d'agir qu'une personne ou une collectivité reconnaît comme idéale et qui rend désirables ou estimables les êtres et les conduites auxquelles elle est attribuée. [...] La notion embrasse « les idéaux, les préférences et les orientations profondes qui structurent les représentations et les actions d'un individu » » (Hamel, Méthot, Doré, 2010, p.29). Les valeurs sont intériorisées par l'individu au cours du processus de socialisation. Le modèle de Schwartz pose une liste de cinquante-six valeurs, avec dix valeurs de base qui se répartissent autour de quatre grands pôles représentant deux oppositions principales : « ouverture au changement » et « continuité », « affirmation de soi » et « dépassement de soi ». Ces valeurs sont interdépendantes et peuvent entrer en conflit. Ce modèle est souvent repris, car il a l'originalité de présenter une approche des valeurs non contextualisée, de mettre l'accent sur la structure des valeurs, c'est-à-dire les relations qui existent entre elles, et de présenter une structure qui serait universelle (Hammer, Selz, Wach, 2010).

Le modèle de Schwartz a également servi à établir des liaisons entre valeurs et opinions politiques. Il a servi de cadre à divers travaux étudiant les corrélations entre les positionnements politiques et certaines valeurs censées leur correspondre. L'idée communément retenue est que les orientations politiques sont influencées par le système de valeurs de l'individu, même s'il existe des interactions complexes entre les deux et que les choix politiques peuvent également influencer sur les valeurs privilégiées par l'individu. Il existe un lien entre les valeurs et positionnement sur une échelle gauche/droite, la gauche se situe sur les pôles « dépassement de soi » et « changement » (même si le lien est moins prononcé), et la droite du côté de « l'affirmation de soi » et de la « continuité » (Hammer, Selz, Wach, 2010).

Ainsi, le modèle des valeurs de Schwartz est utilisé de manière transversale en sciences humaines, pour décrire différents phénomènes tels que l'orientation professionnelle ou les attitudes politiques des individus. On peut postuler que si ces comportements sont guidés par des valeurs positionnables sur un même modèle, on peut également établir une corrélation entre ces deux comportements (corrélations ne signifiant pas forcément causalité). Avant de chercher à établir le lien entre l'orientation universitaire des étudiants et leurs comportements politiques, nous allons définir comment se construisent ces attitudes politiques, en partant pour cela de la définition du concept de socialisation politique.

1.2. La socialisation politique des étudiants : de l'influence de la famille aux socialisations secondaires

Après avoir défini ce qu'est la socialisation politique, nous nous attarderons sur la spécificité de la période de jeunesse dans ce processus. Nous insisterons sur le rôle que joue la famille en tant qu'acteur de socialisation primaire. Enfin nous tenterons de distinguer des caractéristiques spécifiques aux étudiants, qui constituent notre sujet d'étude, au sein du groupe des jeunes.

1.2.1. De la socialisation aux attitudes politiques : définitions

La socialisation est le processus par lequel l'individu intériorise les normes et les valeurs d'une société donnée afin de s'insérer dans cette société. Elle peut aussi se définir comme le conditionnement de l'individu à son milieu d'appartenance, lorsqu'il hérite des caractéristiques de ce milieu, et donc l'apprentissage de son rôle social. On distingue la socialisation primaire, qui a lieu au cours des premières années de la vie au sein du milieu familial, et dont l'empreinte reste très forte, de la socialisation secondaire qui a lieu à partir de l'adolescence lorsque l'individu est soumis à plusieurs milieux de socialisation. La socialisation secondaire est plus volontaire et donc ses effets sont moins profondément ancrés dans l'individu (Dortier, 2013).

La socialisation politique est l'un des aspects de cette intégration. Elle représente « l'apprentissage, par l'individu, de son rôle politique » (Hermet, Badie, Birnbaum, et Braud, 2010). D'après Annick Percheron, l'individu est acteur de ce processus. En effet, il appartient à plusieurs groupes qui sont chacun porteurs de systèmes de normes et valeurs propres, et qui peuvent entrer en contradiction. Au cours de ses interactions avec les agents porteurs de socialisation, il est amené à faire des choix en fonction de sa personnalité et de son expérience.

Cette inculcation de savoirs, normes et valeurs n'est pas toujours explicite. On peut ainsi distinguer trois niveaux sur lesquels s'opère la socialisation politique : le discours explicite des acteurs dans un milieu de socialisation donné ; leur comportement effectif, pouvant être en adéquation ou non avec le discours ; le mode de production du message, c'est-à-dire le contexte et la forme des discours. Pour mesurer l'efficacité d'une institution à transmettre ses normes et valeurs, on retient généralement deux facteurs favorables à la

reproduction culturelle : la cohérence, au sein du milieu de socialisation, entre les trois niveaux de production des messages et la cohérence des signaux entre les différents milieux de socialisation dans lesquels se trouve placé l'individu (Braud, 2008).

Une attitude politique peut être définie comme l'ensemble des dispositions acquises (représentations, valeurs, normes) par un individu lors de sa socialisation politique, et qui conditionnent ses opinions et ses comportements politiques. C'est la rencontre entre les attitudes politiques et une situation donnée qui conduit l'individu à produire des comportements politiques et des opinions politiques (Bréchon, 2006).

La socialisation politique se fait en lien avec le groupe social d'appartenance. C'est pourquoi les attitudes politiques des français sont différenciées en fonction de leurs catégories socioprofessionnelles d'appartenance. On relève ainsi une présence forte des professions libérales et cadres d'entreprise dans les groupes de droite, et des cadres de la fonction publique et professions intermédiaires dans les groupes plus à gauche. Chez les agriculteurs, le vote FN est très présent (67%). Chez les groupes artisans, employés, ouvriers, et professions intermédiaires du public, le FN est fortement représenté, ainsi que de désalignés (Duhamel, Lecerf, 2014). On peut expliquer ces tendances au regard des connotations associées à l'échelle gauche/droite. En effet, à gauche les thématiques privilégiées sont « le service public, les droits de l'homme, l'émancipation des travailleurs » ; tandis qu'à droite, ce sont « la patrie, la rigueur économique, la défense de l'entreprise » (Braud, 2000, p.343).

1.2.2. La période de jeunesse, un tournant dans le processus de socialisation politique

La socialisation politique s'opère tout au long de la vie. Dans ses travaux, Annick Percheron tente de mettre en évidence une relation entre l'âge et les comportements politiques. Ainsi, l'âge aurait un effet sur les pratiques, mais pas sur les orientations politiques (Percheron, Rémond, 1991). Dans cette optique, Anne Muxel (1991) a mené une recherche sur les spécificités politiques des jeunes, qui lui permet de dégager les trois principaux facteurs influençant la formation des comportements politiques : l'héritage familial ; l'insertion sociale ; la conjoncture politique. Pour elle, la socialisation politique des jeunes se caractérise par la notion de « moratoire », pour signifier le retard pris dans la formation des choix politiques.

Le terme moratoire est d'abord utilisé par E.H. Erikson, qui définit les années de jeunesse comme un « moratoire psychosocial, au cours duquel le jeune adulte, grâce à une libre expérimentation des rôles, peut trouver à se caser dans un certain secteur de la société, case nettement définie, et qui pourtant ne semble faite que pour lui » (Erikson, 1972, p.163). La période de la jeunesse est faite d'expérimentations et d'ajustements. L'individu intègre progressivement les éléments d'identité fournis lors de sa socialisation primaire, ce processus se manifestant par à la fois par des rejets et des acceptations, pour construire son identité d'adulte. Selon Erikson, ce temps de transition se caractériserait aujourd'hui par un retard dans la mise en place des marqueurs de l'identité adulte. Ce moratoire identitaire marque une étape à part entière du processus de socialisation, mais ne doit pas se voir comme un passage définit de l'enfance à l'âge adulte qui serait un état de maturation. La construction de l'identité continue tout au long de la vie, cependant la période de la jeunesse concentre les premières échéances sociales et professionnelles sur une courte période. Cette étape est donc décisive, et est à la fois « déterminée par tout ce qui la précède et déterminante pour tout ce qui suit » (Muxel, 1991).

Cette notion de moratoire est donc reprise pour qualifier les comportements et attitudes politiques au cours des années de jeunesse. Le moratoire politique est « un temps de maturation lié à l'indétermination, particulièrement accusée, au cours des années de jeunesse, des facteurs d'insertion sociale » (Muxel, 1991). Anne Muxel relève l'existence d'un décalage entre l'acquisition des droits politiques et l'utilisation de ces droits. Les jeunes seraient plus abstentionnistes, et auraient plus de difficultés à formuler des choix politiques. Le sentiment d'incompétence vécu peut être expliqué par les conditions d'insertion dans la société, les jeunes se sentant exclus du monde social et préférant ainsi rester en retrait du monde politique adulte. C'est progressivement, au cours de l'insertion sociale, que se fait l'insertion politique, subissant l'influence des différents milieux de socialisation dans lequel se trouve l'individu.

1.2.3. La famille, principal acteur de la socialisation primaire

Le milieu qui a le plus d'influence dans la socialisation au cours des premiers âges de la vie est la famille. Ainsi, le poids de l'héritage familial prend une place prépondérante dans la formation des comportements et attitudes politiques. L'origine sociale du jeune va déterminer son sentiment de compétence politique, et donc faciliter son entrée dans le monde politique. Un autre facteur à prendre en compte est celui de la transmission parentale, qu'elle

soit explicite ou implicite. En effet, l'intérêt pour la politique augmente en fonction de l'homogénéité politique familiale et la filiation entre les générations précédentes. La stabilité des choix politiques est aussi influencée par la capacité du jeune à reconstituer sa filiation politique. Par exemple, les jeunes se situant au centre, qui sont aussi ceux présentant le moins d'intérêt pour la politique, sont ceux pour qui il est le plus difficile de reconstituer une filiation homogène (Muxel, 1991).

La transmission des valeurs familiale est favorisée par la proximité du jeune avec ses parents, et également par la politisation des parents et du jeune. Plus l'intérêt pour la politique est marqué d'un côté comme de l'autre, plus la filiation politique sera homogène. Anne Muxel distingue six filiations qu'elle classe en deux groupes : les « affiliés » et les « désaffiliés ». Ces filiations correspondent à l'analyse des comportements politiques en fonction de ceux des deux parents. Les affiliés sont ceux qui ont les mêmes identifications politiques que leurs deux parents, ce groupe comprenant les filiations « gauche », « droite », ou « a-politique ». Le groupe des désaffiliés comprend les filiations « non homogène », c'est à dire ceux dont les parents ont des opinions divergentes, « changement », c'est-à-dire ceux qui ont des opinions divergentes par rapport à leurs deux parents, et « décrochage », à savoir ceux qui se considèrent comme a-politiques alors que leurs parents étaient politisés.

Au-delà de ces facteurs de socialisation primaire, l'entrée en politique est conditionnée par les conditions de l'insertion socioprofessionnelle et économique (Muxel, 1991).

1.2.4. 4. Les effets de l'expérience étudiante sur la socialisation politique des jeunes

L'école est, après la famille, l'un des principaux acteurs de socialisation. Elle lie l'individu au reste de la société en transmettant une culture commune, et en favorisant l'intériorisation des normes et valeurs de cette société. En effet, l'école transmet, en plus d'un capital de connaissance, les normes et les valeurs sociales dominantes dans une société donnée. C'est également par l'école que ce fait l'apprentissage de rapports entre pairs, de rapports avec les institutions... C'est dans le milieu scolaire que se font les premières expériences de la citoyenneté par la participation à la vie scolaire ou les élections de délégués. Annick Percheron déclare à ce sujet que « le fait d'influencer les programmes et le contenu des manuels représente un des moyens les plus anciens aux mains des gouvernants désireux de façonner le citoyen de demain » (Percheron, 1993, p.148).

Certaines recherches ont relevé un effet de la durée de scolarisation sur les attitudes politiques des individus. Ainsi, plus un individu a un niveau d'éducation élevé, moins il aura des attitudes autoritaires, anti-égalitaires, dogmatiques, religieuses et en proie aux préjugés. Cet effet des études est qualifié de « libérateur » (Chatard, Mugny, Quiamzade, 2007, p.226).

Au sein d'une même génération, il existe donc un écart entre les étudiants et les autres jeunes. Ceux qui poursuivent leurs études développent un sentiment de compétence, et se sentent donc autorisés à émettre des opinions et des choix politiques. Les étudiants se distinguent globalement assez peu des autres jeunes, mais apparaissent cependant plus intéressés par la politique, même lorsqu'ils ne votent pas (Le Galès, 1995).

L'expérience étudiante est une période située entre l'adolescence et l'entrée dans le monde professionnel. On passe donc d'une position dépendante de la position parentale à une position plus indépendante. C'est donc le temps de la prise de distance par rapport aux socialisations primaires. Au sein de la population étudiante, certains auteurs se sont intéressés aux relations existant entre les parcours d'études et les comportements politiques.

1.3. Le lien entre la filière disciplinaire et les attitudes politiques

Après avoir démontré que la filière d'étude, en tant que milieu de socialisation, peut être activateur de comportements spécifiques, nous verrons que ce constat peut également être fait pour les comportements politiques.

1.3.1. La filière disciplinaire, facteur d'activation de comportements spécifiques

Les comportements des étudiants s'homogénéisent selon les filières, cet effet de la matrice disciplinaire primant sur celui de l'origine sociale. En effet, s'il ne faut pas oublier le poids de cette origine sociale qui agit sur les différents choix se présentant à l'individu (entreprendre des études supérieures, choix du parcours), les filières d'études socialisent de façon propre et façonnent chez les étudiants des manières d'être, de penser, et de se comporter spécifiques (Lahire, 1997). Ainsi, un étudiant s'orientant dans une filière qui l'éloigne de son milieu d'origine va adopter des attitudes proches de celles de ses camarades qui sont issus de catégories socioprofessionnelles différentes.

Mathias Millet, avec son étude sur le travail universitaire (2003), démontre un effet de la matrice disciplinaire sur les manières d'étudier, la matrice disciplinaire se définissant comme « la nature spécifique du corps de savoirs à transmettre, leur mode d'organisation, de transmission et d'évaluation » (Ropé, 2004). Il compare les étudiants de troisième année de médecine et de sociologie, et démontre donc que la filière socialise les pratiques d'études, d'une part en agissant comme un filtre socio-scolaire spécifique, et d'autre part en tant que cadre cognitif et disciplinaire spécifique. En d'autres termes, les effets de socialisation liés à la matrice disciplinaire s'expliquent à la fois par le filtrage qui conditionne l'orientation des étudiants, et par le fait que cette matrice fonctionne comme un cadre d'exigences spécifique (Millet, 2010).

1.3.2. Des attitudes politiques différenciées selon les contextes d'études

Ce constat de l'homogénéisation des comportements est également fait pour le domaine de la socialisation politique. Suite à l'enquête « modes de vie des étudiants » en 1992, Olivier Galland relève que les résultats quand à la mesure de la politisation et des

opinions sur la société varient en fonction de l'UFR. Il en conclut donc à un effet propre de la filière empruntée sur la politisation des étudiants.

L'université va transmettre aux étudiants plus ou moins d'autoritarisme et d'anti-égalitarisme selon les filières disciplinaires : par exemple, les étudiants en sciences humaines montrent des attitudes plus égalitaires et moins conservatrices que les étudiants en droit ou en économie (Chatard, Mugny, Quiamzade, 2007).

La politisation des étudiants varie donc selon les filières universitaires. L'opposition principale se fait entre étudiants en sciences humaines et sociales et étudiants en sciences et techniques (Michon, 2008). Dans sa thèse, Sébastien Michon démontre à l'aide d'une enquête par questionnaire un effet de la filière d'études sur la politisation, et ce à caractéristiques sociales équivalentes. En effet, en prenant en compte uniquement les étudiants issus de catégories socioprofessionnelles favorisées, donc qui à priori devraient avoir les mêmes prédispositions, il observe toujours des comportements différenciés selon les filières, ce qui lui permet de conclure à un effet propre de la filière pour activer ces dispositions. Les étudiants perçoivent leur rôle différemment en fonction de leur type d'études, la socialisation politique étant portée au sein de la filière par les enseignements, les enseignants et les pairs. « Les résultats obtenus sur la plus ou moins prégnance de la politisation amènent à évoquer non pas un métier d'étudiant, mais des métiers étudiants » (Michon, 2008, p.72). Ainsi, le contexte d'étude jouerait un rôle sur l'activation, la mise en veille ou l'acquisition de dispositions.

Selon les chiffres obtenus lors de l'enquête « modes de vie des étudiants » de 1992, 70% des étudiants en droit-sciences économiques s'intéressent assez ou beaucoup à la politique, contre 45 à 50% des étudiants en lettres et sciences humaines (Le Galès, 1995). Ainsi, quand on en vient à s'intéresser aux comportements politiques des étudiants, une population retient l'attention : celle des étudiants en droit. L'intérêt pour la politique et la participation politique sont plus élevés dans cette faculté que dans les autres. Cela peut s'expliquer par le fait que les études de droit présentent une dimension politique indéniable, de par les composantes disciplinaires, qui visent une bonne compréhension de l'appareil étatique et du fonctionnement du monde contemporain, et qui invitent à s'interroger sur les enjeux politiques actuels.

1.4. Les attitudes politiques des étudiants en droit

Les étudiants en droit apparaissent traditionnellement comme une population plus à droite que les autres étudiants. D'après Le Bart et Merle, ils seraient victimes d'une vision stéréotypée de leur rôle social. Ces derniers ont par ailleurs relevé la possibilité d'une opposition entre ceux qui étudient le droit privé ou ceux choisissant le droit public.

1.4.1. La fac de droit, lieu de reproduction des idées de droite ?

Lors de son enquête, Patrick Le Galès compare les étudiants de lettres et ceux de droit-sciences économiques. Il dresse une série de constats : les étudiants de lettres seraient plus à gauche, et les étudiants en droit et sciences économiques plus à droite ; plus les étudiants travaillent en dehors des études, plus ils se classent à gauche ; plus les étudiants sont jeunes et proches de leurs parents, meilleure est la transmission des idées politiques de droite. À l'inverse ceux qui ont des idées politiques éloignées de celles de leurs parents sont très peu à se situer à droite, et sont proches des verts. La reproduction est moins importante pour ceux pour qui l'université est un moyen d'ascension sociale.

Les étudiants en droit-sciences économiques sont non seulement plus proches des idées de droite que les autres, mais aussi particulièrement proches des orientations politiques de leurs parents. Cet UFR apparaît donc comme celui de la « reproduction » pour les partis de droite (Le Galès, 1995). L'UFR est ainsi traditionnellement perçue comme une variable déterminante du classement sur l'échelle gauche-droite.

1.4.2. L'étudiant en droit, héritier d'une vision stéréotypée de son rôle social

Concernant la fac de droit, Christian Le Bart et Pierre Merle écrivaient en 1997¹ que « l'image demeure d'un établissement où la politique a droit de cité » (Le Bart, Merle, 1997, p.185). Les étudiants seraient victimes de la connotation politique du rôle social qui s'impose à eux. Les stéréotypes orientent la définition du rôle de l'étudiant, « placé à son insu en héritier d'une longue tradition qu'il ne peut guère ignorer ». Il faut donc faire attention à prendre en compte un éventuel « travail de figuration » de ceux qui se sentent exclus de l'Institution parce qu'ils ne correspondent pas à ce que l'on attendrait d'eux (p.172).

¹ Il n'existe pas à notre connaissance de travaux plus récents s'intéressant spécifiquement aux étudiants en droit.

Dans les faits, l'augmentation du public et des filières font que les étudiants politisés ne sont plus qu'un petit nombre, « héritiers d'une tradition conservatrice pour lesquels cette Institution demeure une forteresse idéologique » (p. 196). Minorité qui ancre aux yeux des autres étudiants l'institution dans le passé. « Cette tradition, maintenue par quelques-uns, de politisation des étudiants en droit, est visible pour tous et s'impose sous la forme d'un stéréotype ».

1.4.3. L'opposition entre droit privé et droit public

Le droit se divise en une multitude de spécialités, conséquences de la diversité des situations dans lequel il intervient. Une opposition principale se fait entre le droit public et le droit privé. Le droit public recoupe toutes les spécialités dans lequel une personne publique intervient. Il régleme le fonctionnement des pouvoirs publics, des administrations et les relations de ceux-ci avec les particuliers. Le droit privé s'attache aux relations entre les personnes privées, qu'elles soient physiques ou morales. Ainsi, le premier choix qui se présente aux étudiants en droit de se spécialiser en public ou en privé, ces spécialités constituant le premier embranchement vers des orientations plus spécifiques.

Christian Le Bart et Pierre Merle posent l'hypothèse que les étudiants en droit public sont plus politisés que ceux de droit privé. Le parcours de droit privé serait une « planque » pour ceux qui ne s'intéressent pas à la politique et qui sont donc exclus de la norme, norme qui impose une connotation politique au rôle d'étudiant en droit. Si l'on suit ce raisonnement, le choix de parcours pourrait donc être lié à des considérations de l'ordre de la socialisation politique des étudiants.

1.5. Problématique et hypothèses

À partir de l'étude des attitudes politiques de ces étudiants de troisième année, l'objet de ce mémoire sera de déterminer s'il existe un lien entre la socialisation politique et le choix des différents parcours en troisième année de licence de droit.

Les hypothèses de départ étant que les étudiants qui sont dans le parcours de droit public sont plus politisés que les autres, les étudiants a-politisés (ne s'intéressant pas à la politique) se trouvant principalement dans le parcours de droit privé.

De plus, le parcours droit public attirerait des étudiants dont les opinions politiques sont plus proches des valeurs de la gauche, et le parcours privé des étudiants se sentant proches des valeurs de la droite (fracture entrevue par Le Bart et Merle dans leur enquête mais non démontrée). On peut également chercher à appréhender les étudiants du parcours de droit général, qui se trouve à mi-chemin entre le droit public et le droit privé, afin de définir leur profil par rapport aux hypothèses précédentes. L'hypothèse que l'on peut formuler est que les étudiants de ce parcours seront plus à gauche que ceux du parcours de droit privé, puisque les étudiants qui le constituent peuvent se diriger également vers un master en droit privé ou en droit public.

Enfin, on cherche à déterminer l'effet de la filière d'études sur la politisation des étudiants. L'étude du sentiment subjectif de compétence et de l'intérêt pour la politique, ainsi que de l'apport perçu du parcours sur ces éléments devrait permettre de dégager des profils différenciés selon les trois parcours.

2. Méthodologie

Dans cette partie, nous commencerons par présenter la méthodologie utilisée, à savoir le choix et l'élaboration de l'outil, avant d'aborder la question de la diffusion de l'enquête.

2.1. La préparation de l'enquête

Pour répondre à notre problématique qui se centre sur les étudiants en droit, nous avons réalisé notre enquête au sein de la faculté de droit de Nantes. Dans un premier temps, nous présenterons donc ce terrain d'enquête, puis nous présenterons la méthode de l'enquête par questionnaire, et enfin nous décrirons l'élaboration du questionnaire.

2.2.1. Le terrain d'enquête

À l'échelle nationale, les étudiants inscrits en faculté de droit et sciences politiques représentaient 15% des étudiants inscrits à l'université pour l'année 2014-2015, tous niveaux confondus. Ils représentaient également 15% des inscrits en licence. Parmi ces étudiants en Droit, on compte 64,6% de femmes (Marlat, Rogel, 2015).

À Nantes, la faculté de droit existe depuis la création de l'université en 1460². Le bâtiment se trouve sur le campus du Tertre. Cette faculté compte environ 4300 étudiants et 92 enseignants-chercheurs permanents.

La faculté de droit et sciences politiques de l'université de Nantes propose trois parcours de spécialisation différents en troisième année de licence, afin de permettre la préparation des différents Masters proposés : droit privé, droit public, droit général. Des enseignements fondamentaux sont communs aux trois parcours, qui se distinguent donc par les enseignements complémentaires ou de spécialisation.

2.1.2. Choix de l'enquête par questionnaire

Au vu de la problématique et des hypothèses posées, il nous a semblé que la technique la plus appropriée était l'enquête quantitative, par questionnaire. Cette méthode permet de collecter un grand nombre de données à analyser afin d'obtenir des statistiques pouvant permettre de dégager des profils d'étudiants en fonction des parcours. La diffusion de manière

² Source : Site de l'université de Nantes. En ligne sur www.droit1.univ-nantes.fr.

anonyme et à grande échelle permet d'obtenir des statistiques proches des situations réelles, si l'échantillon est représentatif.

Cependant, des biais peuvent exister du fait de la compréhension différenciée des questions par les enquêtés. De plus, le chercheur ne pourra pas demander d'éclaircissement ou de complément permettant d'analyser les résultats obtenus. Les questions doivent donc être formulées de la façon la plus claire et précise possible. Pour s'assurer de la lisibilité des questions, il convient de réaliser une pré-enquête auprès de quelques étudiants. Ainsi, une première diffusion de notre questionnaire a été réalisée auprès de cinq étudiants afin de le tester, et de noter leurs remarques. Suite à cette étape, quelques modifications ont été faites avant la passation à l'ensemble de l'échantillon.

2.1.3. 3. Élaboration du questionnaire (cf. questionnaire en annexe)

Afin de répondre au mieux à la problématique qui touche aux comportements politiques des étudiants, certaines questions portent sur la politisation, d'autres sur l'opinion politique. La méthodologie est inspirée de celle développée par S. Michon dans son questionnaire sur le rapport à la politique des étudiants et certaines questions ont été reprises (Michon, 2006, p. 543).

Nous avons fait le choix d'un questionnaire le plus court possible, à savoir 32 questions, afin de faciliter sa diffusion à la fois sur le plan matériel (une page recto verso), et sur le plan pratique, afin qu'il soit rapide à remplir et donc obtenir plus facilement une autorisation de diffusion en présentiel pendant un cours magistral. Cette contrainte nécessite d'élaborer un nombre réduit de questions, c'est la raison pour laquelle nous avons fait le choix d'une approche frontale du sujet, tout en gardant à l'esprit les biais que peut entraîner la diffusion en présentiel et en collectif de questions qui peuvent paraître abruptes ou indiscretes.

2.1.3.1. La mesure de la politisation

Pour ce qui touche à la politisation, nous avons interrogé la participation, l'intérêt pour la politique, et le sentiment de compétence. Nous définissons ici la politisation comme « l'attention accordée au déroulement de la compétition politique » (Gaxie, 1978, p.46), ce qui signifie que nous devons pour mesurer cette politisation, prendre en compte les activités par lesquelles les individus s'informent, discutent, suivent les événements politiques. Cette définition est celle retenue le plus couramment, néanmoins nous tenons à préciser qu'elle

comporte des limites puisqu'elle est basée sur la conception socialement dominante de ce qu'est la politique (Gaxie, 1978).

Une question porte sur la participation aux dernières élections, permettant de déterminer à la fois si les étudiants sont inscrits sur les listes électorales, et s'ils ont voté. La case représentant l'abstention est remplacée par celle « non, pour d'autres raisons », afin d'éviter la connotation négative que peut prendre l'abstention (Michon, 2006, p.544). Les élections régionales de décembre 2015 ont été retenues car étant les plus récentes et surtout car les étudiants de troisième année de licence n'étaient pas forcément en âge de voter en 2012, lors de la dernière élection présidentielle.

Une question interroge directement l'intérêt pour la politique, d'autres de manière plus détournée puisqu'elles évoquent le suivi de l'actualité politique. Trois questions portent également sur l'adhésion à un parti politique, un syndicat étudiant, ou une association (en demandant de préciser laquelle car on peut faire une différence entre des associations sportives ou humanitaires qui seront représentatives d'un certain engagement et d'un attachement à certaines valeurs).

Ces questions sur l'adhésion à des associations ou partis peuvent également influencer sur la mesure du sentiment de compétence, ainsi que le fait de participer ou pas à des manifestations ou de discuter de sujets politiques. Nous entendons ici le terme de compétence politique comme l'aptitude de l'individu à comprendre les différentes prises de position des acteurs de la vie politique, à se situer et justifier ses préférences par rapport à ces acteurs, et « la croyance qu'ils ont en l'importance de ces débats et des actes assurant l'arbitrage entre des programmes politiques » (Lagroye, 2006, p.344). La question portant sur le fait de parler de politique avec son entourage, et avec qui, permettra de déterminer l'influence que peuvent avoir les différents acteurs de socialisation qui composent l'entourage de l'étudiant.

Un des objectifs est aussi de mettre en avant la spécificité des études de droit et donc de chercher à percevoir le sentiment subjectif de compétence de ces étudiants ; et également s'interroger sur le sentiment d'appartenance à un groupe stéréotypé. Deux questions portent donc sur le rapport entre la filière droit et la connaissance des questions politiques. L'objectif sera de voir si les réponses diffèrent selon le parcours suivi par les interrogés.

Globalement, nous avons décidé de réduire le nombre de modalités centrales afin d'obliger les interrogés à se positionner en enlevant les réponses telles que « moyennement ».

2.1.3.2. La mesure des opinions politiques

Mesurer les opinions politiques se fait traditionnellement en demandant à l'interrogé de se situer sur un axe gauche-droite, en lui demandant de quel parti politique il se sent le plus proche, et en questionnant ses intentions de vote.

La notion d'échelle gauche/droite est simpliste mais s'impose largement dans les représentations. C'est une « dichotomie qui est sans contenu mais qui permet de simplifier un réel trop complexe en ramenant le discours politique à des oppositions fondamentales » (Bréchon, 2006). Une enquête de Deutsch, Lindon et Weill en 1966 montre que l'intérêt pour la politique est plus fort aux deux extrémités de l'échelle. Ils écartent des analyses la catégorie du « marais » : ceux qui refusent l'échelle, et les centristes qui sont sans intérêt pour la politique. L'axe gauche-droite construit dans ce questionnaire comporte six positionnements possibles, allant de l'extrême gauche à l'extrême droite, le centre étant remplacé par « centre- gauche » et « centre-droit » afin d'éviter les réponses neutres, auxquels on ajoute la possibilité de ne pas se prononcer, ainsi que le fait de ne pas avoir d'opinion.

En plus de l'échelle gauche/droite, nous interrogeons les étudiants sur leurs proximités partisans, afin de vérifier le positionnement sur l'axe. En revanche, le choix a été fait de ne pas questionner les intentions de vote étant donné que la distance entre le moment de la diffusion et les prochaines élections.

Deux questions portent sur les orientations politiques des parents, dans le but de pouvoir classer les participants en tant que « affiliés » ou « désaffiliés » selon la corrélation ou non de leurs choix politiques avec ceux de leurs pères et mères (Muxel, 2001a). La socialisation primaire se faisant par l'intermédiaire des parents, le fait d'être désaffilié pourrait traduire une prise de distance du jeune par rapport aux transmissions de ses parents, et donc pourrait permettre de mettre en évidence l'importance d'autres facteurs de socialisation.

2.1.3.3. Caractéristiques sociodémographiques et conditions de vie

Nous avons décidé de placer ces informations en début de questionnaire, étant donné la nature des questions qui suivent, afin que l'interrogé ne soit pas confronté de premier abord à des questions considérées comme trop indiscretes ou personnelles. En plus de l'âge, du genre, les origines sociales, nous ajoutons des questions qui portent sur le mode de logement, et le travail étudiant, données qui peuvent avoir une influence sur la politisation puisque liées

au sentiment d'autonomie et donc de compétence subjective.

2.1.3.4. Orientation scolaire et universitaire

Dans le but de faire le lien avec le parcours universitaire de ces étudiants, nous avons ajouté en fin de questionnaire une partie sur l'orientation. Certaines questions concernent donc les orientations actuelles et passées, ainsi que les perspectives d'avenir. Entre autres, une question interroge les raisons du choix de la filière, et une autre les influences extérieures qui ont pu jouer dans ce choix, afin de chercher une corrélation entre une influence des parents et leurs comportements politiques.

2.2. La diffusion de l'enquête

Après avoir diffusé le questionnaire, nous avons traité les données à l'aide du logiciel Sphinx. Nous avons ensuite testé la représentativité de l'échantillon.

2.2.1. 1. La passation du questionnaire

Nous avons choisi de diffuser le questionnaire en format papier, lors de cours magistraux en amphithéâtre, cette méthode permettant d'obtenir des taux de réponses plus facilement exploitables que lors de diffusions en ligne.

La difficulté majeure réside dans le fait d'obtenir les autorisations des professeurs pour intervenir pendant leurs cours. Les contacts ont été pris par mail auprès de tous ceux intervenants pour des cours de troisième année de licence.

Une autre difficulté est l'organisation des différents groupes au sein de la filière, et donc l'impossibilité de trouver l'ensemble du public visé dans un même amphithéâtre au même moment. Il a donc fallu diffuser le questionnaire en trois fois, certains étudiants étant présents lors de deux distributions, il leur a alors été demandé de ne pas répondre une nouvelle fois.

2.2.2. traitement des données

Les données ont été saisies manuellement sur le logiciel sphinx. Une fois les réponses saisies, il faut faire le tri dans les données recueillies afin d'éliminer les questionnaires insuffisamment renseignés. Étant donné la faiblesse des échantillons dans certaines catégories, nous avons choisi de n'éliminer que peu de questionnaires, ceux qui n'avaient pas été renseignés jusqu'au bout et qui ne permettaient donc pas d'obtenir des données intéressantes par rapport aux hypothèses à tester.

2.2.3. représentativité de l'échantillon interrogé

Nous avons obtenu 286 retours, ce qui représente 56 % des inscrits. La principale difficulté dans le traitement des données provient de la disproportion entre les effectifs des trois parcours, notamment par rapport à l'échantillon d'étudiants en droit public

qui est de 23, ce qui rend difficile la validation d'hypothèses ayant un rapport avec le choix des parcours.

Tableau 1: Répartition des étudiants interrogés dans les trois parcours d'études

Parcours	Nb. cit.	Fréq.
Droit général	147	51,9%
Droit privé	112	39,6%
Droit public	24	8,5%
TOTAL OBS.	283	100%

Ces données sont celles obtenues après le nettoyage des données. Sur l'ensemble des 507 inscrits en troisième année de licence, 266 suivent le parcours droit général, 207 le parcours privé, et 34 le parcours public.

L'administration de la faculté n'étant pas en mesure de nous fournir des statistiques concernant les caractéristiques des étudiants inscrits en troisième année de licence, nous n'avons pas pu établir la représentativité de l'échantillon.

Néanmoins, les statistiques de l'Université de Nantes publiquement disponibles pour l'année 2015-2016 nous indiquent que sur les disciplines droit-éco-gestion on trouve 40,53% d'hommes, donc 59,47% de femmes, et 33,04% de boursiers³. L'échantillon comporte 74,1% de femmes, et 42% de boursiers, ils seraient donc légèrement surreprésentés par rapport à ces données: cela peut s'expliquer par le fait que les personnes interrogées sont uniquement des personnes présentes aux cours.

³ Source : Infographie : les effectifs étudiants à l'Université de Nantes 2015-2016 (2016). Repéré sur le site de l'Université de Nantes: http://www.univ-nantes.fr/54501625/0/fiche____pagelibre/

3. Résultats

L'enquête comprenant des questions interrogeant les caractéristiques sociales et les modes de vie et démarches d'orientation des étudiants, nous tenterons dans un premier temps de caractériser ces étudiants de façon générale. Puis en deuxième partie nous nous intéresserons plus spécifiquement à leurs attitudes politiques. Enfin, nous testerons les liens pouvant exister entre les parcours d'études et la socialisation politique.

3.1. Profils d'étudiants en fonction des parcours

Nous tentons dans un premier temps d'établir des profils d'étudiants en fonction des trois parcours d'études représentés (droit public, droit général, droit privé), afin de voir si on peut les caractériser de façon différenciée. Pour ce faire, nous commencerons par observer les statistiques des réponses aux quelques questions sociodémographiques comprises dans le questionnaire. Puis nous considérerons le rapport des étudiants à leur orientation scolaire et universitaire.

3.1.1. Caractéristiques sociodémographiques des étudiants

Pour ce qui est de l'âge, on n'observe pas de différences significatives en fonction des parcours. Comme on pouvait s'y attendre, les étudiants interrogés ont pour la majorité 20 ans (42.2%), puis les effectifs vont en décroissant et seule une minorité parmi les interrogés ont plus de 23 ans.

De façon globale, la formation attire plus de femmes que d'hommes. Ainsi, 74.6% de l'échantillon est composé de femmes. Nos données présentent des divergences sur la répartition du genre en fonction des parcours suivis. En effet, l'échantillon d'étudiants en droit public comporte une plus forte proportion de garçons que dans les autres parcours (50%).

Tableau 2 : Répartition des genres en fonction des parcours

Genre/Parcours	Droit public	Droit général	Droit privé	TOTAL
Masculin	50,0% (12)	21,1% (31)	25,9% (29)	25,4% (72)
Féminin	50,0% (12)	78,9% (116)	74,1% (83)	74,6% (211)
TOTAL	100% (24)	100% (147)	100% (112)	100% (283)

La dépendance est significative. $\chi^2 = 9,11$, ddl = 2, 1-p = 98,95%.

Ce résultat peut être attribué à la faiblesse de l'échantillon des étudiants en droit public. En effet, il est un peu surprenant de constater que c'est en droit public que la part de garçons est plus importante sachant que les métiers de la fonction publique sont fortement féminisés (les femmes représentent 60% des agents de catégorie A dans la fonction publique étatique ou territoriale, selon les données fournies par le gouvernement en 2014).

En ce qui concerne les caractéristiques socio-économiques des étudiants, il n'y a pas de différences significatives par rapport au nombre de boursiers selon les parcours (37,5% en droit public, 41,2% en droit général, et 44,2% en droit privé), pas de différences significatives non plus concernant les catégories socioprofessionnelles des pères. Nous n'avons pas non plus trouvé de dépendance significative entre le fait d'avoir un emploi étudiant et le parcours d'appartenance. On peut en conclure qu'au niveau des ressources économiques, il n'existe pas de différences majeures dans la répartition des étudiants selon les parcours public, général ou privé.

On peut noter que la proportion d'enfants de cadres et professions intellectuelles supérieures dans l'échantillon total est de 40,9%, le public est donc globalement assez favorisé (le pourcentage d'enfants de cadres est de 30% pour les étudiants inscrits à l'université en France, chiffres de l'INSEE sur l'année 2014).

Concernant les modes de logement, il n'y a pas de différences notables entre les trois parcours, la majorité des étudiants vivant seuls (38,8% de l'effectif total interrogé), puis chez leurs parents (33,2%). 12,2% des étudiants vivent en couple, 11,5% en colocation, et seulement 3,1% en foyer ou résidence universitaire.

58,7% des étudiants n'exercent pas d'activité rémunérée en parallèle de leurs études, que ce soit un emploi à temps plein ou partiel ou une activité ponctuelle. Là encore, cette caractéristique n'est pas dépendante du choix du parcours.

Nous ne pouvons donc pas établir des profils différenciés entre les trois parcours d'études, les caractéristiques des étudiants semblent similaires, que ce soit du point de vue des modes de vie ou des caractéristiques sociodémographiques. On note juste la plus forte représentation masculine en Droit public.

3.1.2. Caractéristiques concernant l'orientation universitaire des étudiants

Plusieurs questions interrogent le parcours universitaire des étudiants, nous cherchons principalement à déterminer ce qui a pu motiver le choix du parcours et à quel moment il s'est opéré.

Pour reprendre les principaux facteurs de motivation donnés par les étudiants, 61,9% des interrogés citent le contenu des enseignements, 54,4% la diversité des débouchés, 40,2% un projet professionnel définit, 21,3% le niveau de rémunération à l'issue de la formation. 59,4% des étudiants déclarent n'avoir pas reçu d'aide pour le choix d'orientations, 28,0% ont été influencés par leur famille, 12,2% par des amis, 10,5% par des professeurs, et seulement 3,1% ont été aidés par un conseiller d'orientation.

Les résultats montrent que 21,9% des hommes déclarent avoir été aidés par des amis dans leurs choix d'orientation, contre 9,0% de femmes. On peut également noter que 9,5% des hommes contre 4,7% des femmes ont choisi leur formation parce que des amis étaient intéressés par la même formation. On peut donc penser que les hommes accordent davantage d'importance au groupe de pairs, que le milieu dans lequel ils vont évoluer est un facteur pouvant influencer sur leur choix de parcours.

Tableau 3: Part d'étudiants ayant été influencés par des amis dans leur choix d'orientation en fonction du genre

Genre/Aide reçue par des ami(s)	Oui	Non	TOTAL
Masculin	21,6% (16)	78,4% (58)	100% (74)
Féminin	9,0% (19)	91,0% (193)	100% (212)
TOTAL	12,2% (35)	87,8% (251)	100% (286)

La dépendance est très significative. $\chi^2 = 8,18$, ddl = 1, 1-p = 99,58%.

Par ailleurs, 25,0% des étudiants du parcours droit public ont été influencés dans leur choix d'orientation par un ou des professeurs, contre 8,8% des étudiants en droit général et 9,7% des étudiants en droit privé.

Tableau 4: Pourcentage d'élèves ayant été influencé par un ou des professeur(s) dans leur choix d'orientation en fonction du parcours d'études

Parcours/Influence de professeur(s)	Oui	Non	TOTAL
Droit général	8,8% (13)	91,2% (135)	100% (148)
Droit privé	9,7% (11)	90,3% (102)	100% (113)
Droit public	25,0% (6)	75,0% (18)	100% (24)
TOTAL	10,5% (30)	89,5% (255)	100% (285)

La différence des répartitions entre 'Droit privé' et 'Droit public' est significative ($\chi^2 = 4,24$, $1-p = 96,06\%$). La différence des répartitions entre 'Droit général' et 'Droit public' est significative ($\chi^2 = 5,53$, $1-p = 98,13\%$).

Les étudiants en droit public sont plus nombreux en proportion à avoir connu une première orientation post-bac autre que le droit (29,2%).

Tableau 5: Pourcentage d'étudiants s'étant réorientés au cours de leurs études supérieures en fonction du parcours suivi

Parcours/Réorientation	Oui	Non	TOTAL
Droit général	13,6% (20)	86,4% (127)	100% (147)
Droit privé	9,8% (11)	89,3% (100)	100% (111)
Droit public	29,2% (7)	70,8% (17)	100% (24)
TOTAL	13,3% (38)	85,7% (244)	100% (282)

$\chi^2 = 6,28$, $ddl = 2$, $1-p = 95,67\%$. La dépendance est significative.

Si l'on regarde l'orientation première de ces sept étudiants en droit public qui se sont réorientés, on trouve médecine, DEGEAD (diplôme d'établissement gestion et économie appliquée de Dauphine), sciences politiques, prépa concours orthophonie, histoire, prépa littéraire, histoire de l'art et archéologie. Ces étudiants proviennent donc d'horizons très variés, ce qui amène à s'interroger sur ce qui les a poussés à choisir le droit comme filière de réorientation.

Les facteurs pouvant expliquer le choix du droit après une réorientation semblent être principalement les taux d'insertion à l'issue de la formation (la dépendance est très

significative entre le fait de s'être réorienté et le fait d'avoir choisi la formation pour les taux d'insertion, $\chi^2 = 7,34$, $ddl = 1$, $1-p = 99,33\%$), mais également le niveau de rémunération auquel on peut prétendre à l'issue de la formation (la dépendance n'est cependant pas significative, $\chi^2 = 2,61$, $ddl = 1$, $1-p = 89,37\%$). Par contre, les étudiants s'étant réorientés sont une moindre proportion à avoir effectué leur choix dans l'optique d'un projet professionnel défini (23,7% seulement avaient un projet précis, contre 43,3% de ceux qui ne se sont pas réorientés. La dépendance entre les variables est significative, $\chi^2 = 5,23$, $ddl = 1$, $1-p = 97,78\%$).

Lorsque l'on demande aux étudiants s'ils avaient une idée en s'inscrivant en première année de droit du parcours vers lequel ils se dirigeraient, les étudiants en droit général étaient une faible proportion à avoir une idée fixe et étaient significativement nombreux à ne pas avoir d'idée. Cela s'explique par le fait que le parcours de droit général permet de ne pas faire de choix définitif entre des disciplines de privatistes et des disciplines de publicistes, sachant qu'un choix devra être fait en fin de licence en fonction du master choisi. On peut penser que le choix du parcours général constitue en quelque sorte un gain de temps pour des étudiants qui sont indécis quant à leurs choix d'orientation ou qui souhaitent se constituer une culture juridique large.

En revanche, les étudiants du parcours privé étaient une part significativement importante à avoir décidé dès la première année de droit vers quel parcours ils se dirigeraient. On peut mettre ce résultat en relation avec le fait que 48,7% des étudiants en droit privé ont effectué leur choix d'orientation en vue d'atteindre un projet professionnel défini, contre 35,1% en droit général.

Tableau 6: Pourcentages d'étudiants ayant anticipé leur choix de parcours en entrant à la fac de droit, en fonction du parcours d'études

Parcours/ Choix anticipé	Étudiants ayant anticipé leur choix de parcours dès la première année et n'ayant pas changé d'avis entre-temps	Étudiants ayant anticipé leur choix de parcours dès la première année et ayant changé d'avis entre-temps	Étudiants qui n'avaient aucune idée en s'inscrivant en première année du parcours qu'ils choisiraient	TOTAL
Droit général	27,9% (41)	25,9% (38)	45,6% (67)	100% (146)
Droit privé	54,5% (61)	17,0% (19)	28,6% (32)	100% (112)
Droit public	54,2% (13)	20,8% (5)	25,0% (6)	100% (24)
TOTAL	40,2% (115)	21,7% (62)	37,1% (105)	100% (282)

La dépendance est très significative. $\chi^2 = 20,51$, ddl = 4, 1-p = 99,96%.

Les étudiants en droit privé sont 89,3% à ne pas avoir effectué leur choix d'orientation par défaut. Ce résultat est significatif surtout par rapport aux étudiants du parcours général. Ce résultat peut s'expliquer en lien avec la question précédente, qui demandait aux étudiants s'ils avaient une idée en entrant en première année de droit du parcours qu'ils choisiraient en troisième année. Les étudiants de droit privé étaient 54,5% à avoir déjà effectué ce choix dès la première année. Ainsi, ils avaient déjà une vision de leur parcours universitaire sur le moyen terme, ce qui peut expliquer pourquoi ils sont une plus grande part à déclarer que leur choix d'orientation ne s'est pas fait par défaut, puisqu'il a donné cours à une certaine réflexion.

Tableau 7 : Proportion d'étudiants déclarant avoir effectué leur choix d'orientation par défaut en fonction du parcours suivi

parcours/choix par défaut	Oui	Non	TOTAL
Droit général	20,4% (30)	79,6% (117)	100% (147)
Droit privé	9,8% (11)	89,3% (100)	100% (111)
Droit public	20,8% (5)	79,2% (19)	100% (24)
TOTAL	16,1% (46)	82,9% (236)	100% (282)

La dépendance est peu significative. $\chi^2 = 5,50$, ddl = 2, 1-p = 93,60%. La différence des répartitions entre 'Droit privé' et 'Droit public' est peu significative ($\chi^2 = 2,25$, 1-p = 86,67%). La différence des répartitions entre 'Droit général' et 'Droit privé' est significative ($\chi^2 = 5,21$, 1-p = 97,76%).

Lorsqu'on regarde la part d'étudiants ayant redoublé en fonction des parcours, les résultats les plus significatifs concernent les étudiants en droit général, qui ne sont que 17,7% à avoir déjà redoublé au cours de leurs études de droit, et les étudiants en droit privé, qui sont 30,4% à avoir déjà redoublé.

Pour ce qui est des étudiants en droit privé, ce résultat peut être mis en lien avec les deux questions précédentes sur le choix du parcours. En effet, le fait que ces étudiants en droit privé soient plus nombreux à avoir su dès le départ vers quel parcours ils se dirigeraient, et qu'ils ne se soient pas orientés par défaut, laisse supposer que leur orientation en droit était plus volontaire et plus réfléchie, et qu'ils ont donc été plus persévérants en n'abandonnant pas même après avoir échoué une année. On peut également émettre l'hypothèse qu'une partie de ces étudiants représente des redoublants de troisième année, et que peut-être la troisième année est plus difficile à obtenir en droit privé. On peut aussi penser que les redoublants du parcours droit général ne se rendent pas au cours de droit des sûretés, pendant lequel le questionnaire a été diffusé, soit parce qu'ils auraient déjà validé cette matière, soit parce qu'elle ne nécessiterait pas de reprise particulière pour un étudiant ayant déjà assisté aux cours de l'année précédente. Une autre explication possible tient au parcours scolaire

antérieur des étudiants, un aspect que nous n'avons pas prit en compte lors de la rédaction du questionnaire.

Tableau 8: Proportion d'étudiants ayant redoublé au cours de leurs études de droit en fonction du parcours suivi

Parcours/Redoublement	Oui	Non	TOTAL
Droit général	17,7% (26)	81,0% (119)	100% (145)
Droit privé	30,4% (34)	68,8% (77)	100% (111)
Droit public	33,3% (8)	66,7% (16)	100% (24)
TOTAL	23,8% (68)	74,5% (212)	100% (280)

La dépendance est significative. $\chi^2 = 6,68$, ddl = 2, 1-p = 96,46%.

3.2. Les attitudes politiques des étudiants

- Les opinions politiques des étudiants

Sur les opinions politiques et de façon générale, la majorité des étudiants se situe à gauche (26,4%), puis à droite (19,4%), centre gauche (16,5%), centre droit (12,0%), extrême droite (4,6%), extrême gauche (3,5%), puis autre (2,5%). La proportion restante se déclare sans opinion (15,1%). Sur les proximités partisanes, les partis les plus cités sont le Parti Socialiste (16,9%), Les Républicains (15,1%), puis les Verts (11,2%). On trouve ensuite le Parti de Gauche (5,4%), l'UDI (4,7%), le Front National (4,3%), le MODEM (3,2%), le Parti Communiste (1,1%), le NPA (0,4%) et la Lutte Ouvrière (0,4%). 5,4% des étudiants ont choisi la modalité 'autre', et parmi ceux-là deux ont annoté le questionnaire en indiquant le parti Debout la France, et un autre a indiqué le Parti Radical de Gauche. Il faut noter en plus que 32,0% des étudiants se déclarent sans proximité partisane, ce qui peut être le signe soit d'un désintérêt pour la politique, soit d'un rejet des partis politiques. Ce refus de s'affilier peut être vu comme une caractéristique générationnelle, les jeunes se situant de plus en plus en dehors du clivage gauche-droite et se méfiant des « étiquettes » (Muxel, 2010). Ce nombre important de refus de se positionner peut constituer un biais dans nos analyses, cependant on peut quand même observer une tendance à se situer à gauche. L'idée selon laquelle la fac de droit serait une fac de droite ne semble donc plus justifiée.

Si ces résultats diffèrent de ceux observés par Le Galès en 1996, à savoir que les étudiants en droit seraient plutôt de droite, on peut l'attribuer à l'évolution de la population du fait de la massification de l'enseignement supérieur. En effet, les effectifs étudiants croissent et l'université accueille des jeunes d'origines sociales de plus en plus hétérogènes. Ainsi, en vingt ans, les origines sociales des étudiants en droit se sont diversifiées, ce qui peut expliquer en partie que les tendances politiques des étudiants soient moins marquées de droite. On peut également émettre une hypothèse liée au contexte de scolarisation. En effet, Nantes étant une ville de gauche, des résultats différents pourraient peut-être être obtenus si l'étude était menée dans une autre université. Par ailleurs, on peut penser que le recul du vote de droite chez les étudiants en droit n'est pas tant corrélé à une avancée du vote de gauche qu'au refus de se positionner qui concerne une part importante des interrogés.

-Les comportements politiques

La majorité des étudiants se dit assez intéressée par la politique (57,0%), puis peu intéressée (20,3%) et 18,2% des étudiants se disent très intéressés. 76,6% des étudiants suivent l'actualité sur la presse en ligne, 63,3% via la télévision et 57,3% par l'intermédiaire des réseaux sociaux.

On peut relever un taux d'abstention inférieur à celui des jeunes au niveau national. 76,2% de l'échantillon déclare avoir voté aux élections régionales de 2015. Au niveau national et sur l'ensemble des 18-24 ans, la participation était de 24% au premier tour⁴. La principale raison invoquée par les jeunes abstentionnistes serait le désintérêt pour l'élection (25% des non-votants). On voit donc clairement que les étudiants en droit interrogés sont bien plus investis dans la forme d'expression politique traditionnelle que l'ensemble de la classe d'âge dont ils font partie. Au sujet de la politisation en fonction des filières d'études, Anne Muxel relève que chez les étudiants en droit ou sciences politiques, la citoyenneté étudiante est plus normative et plus intégrée que dans des filières moins sélectives, où elle s'impose comme « plus expressive, plus protestataire » (Muxel, 2010, p.48). Le fait que les étudiants de l'échantillon soient peu abstentionnistes par rapport à l'ensemble de la classe d'âge n'est donc pas surprenant.

L'abstention, définie comme le fait pour un citoyen inscrit sur les listes électorales de ne pas participer au scrutin, varie selon plusieurs critères, tels que l'âge, le sexe, le lieu de résidence, le milieu professionnel, le niveau de diplôme. D'après Alain Lancelot (1968), elle serait liée au degré d'intégration sociale des individus. Il distingue deux types d'abstentions : celle liée aux conditions politiques du vote, et celle liée à des facteurs sociaux, qui est la plus courante. Ainsi, les catégories sociales défavorisées et les collectivités peu intégrées dans la société globale seraient les plus touchées par l'abstention. Cela peut s'expliquer par le degré de compétence et l'intérêt pour la politique. Nos résultats montrent d'ailleurs une corrélation entre un faible sentiment de compétence sur les questions politiques et l'abstention ($\chi^2 = 5,68$, ddl = 2, 1-p = 94,16%) ainsi qu'entre un faible intérêt pour la politique et l'abstention ($\chi^2 = 16,20$, ddl = 3, 1-p = 99,90%). Ce qui signifie que ceux qui se sentent compétents et ceux qui sont intéressés par la politique s'abstiennent moins.

⁴ Source : étude IFOP et Fiducial parue le 6 décembre 2015, disponible en ligne sur http://www.ifop.com/media/poll/3228-1-study_file.pdf. Nous n'avons pas trouvé de données disponibles sur la participation des jeunes au second tour, ni sur la participation des étudiants en particulier.

Daniel Gaxie, dans la continuité des travaux de Bourdieu, défend l'idée d'un « cens caché » (« cens » provient de censitaire) pour expliquer l'inégale répartition de la politisation dans la population, et la participation ou non au monde politique (Gaxie, 1978). Si notre démocratie est fondée sur une égalité des citoyens face au politique, cette égalité n'est que formelle, et fait face à la réalité d'une société inégalitaire, qui comprend des dominants et des dominés. Il oppose donc les citoyens participants à ceux qui sont tenus à l'écart des activités politiques. Le niveau de compétence politique varie « à niveau d'instruction égal, avec le sexe, l'âge, et, plus faiblement, le milieu social » (Gaxie, 1978, p.241). Ce « cens caché » pourrait expliquer les chiffres de l'abstention : la majorité des individus ne se sent pas compétente dans le domaine politique. L'intérêt étant lié à la compétence, de nombreux jeunes se désintéressent de la politique et ne s'y engagent pas. Les étudiants en droit se caractérisent donc comme une population intégrée dans la société, avec un intérêt important pour la politique (au total 75,4% des interrogés se disent assez ou très intéressés). On peut donc les classer dans la catégorie des citoyens participants, les « dominants » si l'on se place dans la distinction opérée par Daniel Gaxie.

Les résultats nous montrent également une corrélation entre l'engagement dans une association et l'intérêt pour la politique. 44,2% de ceux qui se disent très intéressés par la politique ont adhéré à une ou plusieurs associations au cours de leurs études, qu'elles soient politisées ou non. À titre comparatif, sur l'ensemble de l'échantillon, 29,4% des étudiants ont adhéré à au moins une association au cours de leurs études. On remarque donc que les étudiants qui se disent très intéressés par la politique sont significativement plus souvent membres d'une association que les autres. Ce constat va dans le sens de l'idée selon laquelle l'intérêt pour la politique est lié au degré d'intégration dans la société.

Tableau 9: Pourcentages d'adhérents à une association en fonction de l'intérêt déclaré pour la politique

Intérêt pour la politique/adhésion à une association	Non	Oui	TOTAL
Pas du tout	58,3% (7)	41,7% (5)	100% (12)
Peu	74,1% (43)	25,9% (15)	100% (58)
Assez	74,8% (122)	25,2% (41)	100% (163)
Beaucoup	55,8% (29)	44,2% (23)	100% (52)
TOTAL	70,6% (201)	29,4% (84)	100% (285)

La dépendance est significative. $\chi^2 = 8,13$, ddl = 3, 1-p = 95,67%.

Si l'on regarde de quelles associations ces étudiants font partie, on trouve entre autres Lysias, Elsa et Jurisnantes qui sont des associations d'étudiants internes à la fac de droit. Lysias est une association « promouvant l'art oratoire au sein de la Faculté de Droit de Nantes et assurant une aide quotidienne aux étudiants »⁵, Elsa est l'association européenne des étudiants en Droit, et Jurisnantes est la corporation nantaise des étudiants en droit. La plupart des associations citées sont des associations d'étudiants, puis des associations sportives. À titre indicatif, parmi les associations citées par les étudiants se disant très intéressés par la politique, on trouve entre autres: Prun', food not bomb (une association organisant des distributions de repas gratuits dans les espaces publics), Amnesty International, Jurisnantes, Lysias, les crins de liberté (une association animalière), Elsa, interasso, Asor Nantes 44 (une association de sous-officiers de réserve militaire), association sportive, adsav strollad pobl vreizh (parti d'indépendance breton), une association de chasse, FN jeunesse, UNEF, le chœur universitaire de Nantes...

Les étudiants qui se disent très intéressés par la politique sont significativement plus nombreux en pourcentage à se situer dans les extrêmes sur l'échelle gauche/droite, tandis que ceux qui ne sont pas du tout ou peu intéressés par la politique sont un pourcentage significatif à se déclarer sans opinion. Parmi ceux qui se disent pas ou peu intéressés par la politique, 40% se déclarent sans opinion par rapport à leur placement sur une échelle gauche/droite, tandis que ceux qui se disent très intéressés sont 1.9% à ne pas avoir d'opinion. Parmi ceux qui se disent très intéressés par la politique, 21,2% se situent soit à l'extrême gauche, soit à l'extrême droite. Ces résultats vont dans le sens attendu, puisque l'intérêt pour la politique est plus fort aux extrémités de l'échelle, ce qui avait déjà été démontré par Deutsch, Lindon et Weill lors de leur enquête en 1966.

⁵ Source : Page Facebook de l'association Lysias Nantes

Tableau 10: Intérêt pour la politique en fonction du placement sur l'échelle gauche/droite

Intérêt pour la politique/placement sur l'échelle	Extrême gauche/droite	Gauche/Droite	Centre gauche/droit	Sans opinion	TOTAL
Pas du tout/peu	26,1% (6)	17,7% (23)	17,5% (14)	58,1% (25)	24,6% (68)
Assez	26,1% (6)	63,1% (82)	66,3% (53)	39,5% (17)	57,2% (158)
Beaucoup	47,8% (11)	19,2% (25)	16,3% (13)	2,3% (1)	18,1% (50)
TOTAL	100% (23)	100% (130)	100% (80)	100% (43)	100% (276)

La dépendance est très significative. Chi2 = 49,34, ddl = 6, 1-p = >99,99%.

Les étudiants discutent en majorité de politiques avec leurs amis, puis avec leur père, leur mère, ou d'autres membres de leurs familles. Cette propension à discuter de politique en famille dépend pour partie du milieu social d'origine.

En effet, 77,8% des enfants de cadres et professions intellectuelles supérieures parlent de politique avec leur père. On constate de même une dépendance lorsque l'on regarde le fait de parler de politique avec la mère par rapport à la catégorie socioprofessionnelle d'origine. On constate également que ceux qui parlent le plus de politique avec leur père sont les enfants d'agriculteurs. Ce résultat peut s'expliquer par le contexte actuel de crise dans le milieu de l'agriculture, cependant il reste à relativiser étant donné que seuls cinq étudiants ont un père qui se situe dans cette catégorie.

Tableau 11: Parts d'étudiants parlant de politique avec leur père en fonction de la CSP du père

CSP du père	Parlent de politique avec leur père
Agriculteurs exploitants	83,3% (5)
Commerçants, artisans, chefs d'entreprises	59,5% (22)
Cadres, professions intellectuelles supérieures	77,8% (91)
Professions intermédiaires	60,7% (17)
Employés	42,2% (19)
Ouvriers	55,6% (15)
inactifs divers	40,9% (9)
TOTAL	62,2% (178)

La dépendance est très significative. Chi2 = 25,90, ddl = 6, 1-p = 99,98%.

- La mise en évidence de différences marquées en fonction du genre

En ce qui concerne les comportements politiques, les femmes de l'échantillon ont tendance à se situer plus à gauche que les hommes, bien que la dépendance soit peu significative.

L'analyse des résultats révèle de façon frappante la différence de comportements entre les hommes et les femmes de l'échantillon. En effet, 39,2% des hommes se disent très intéressés par les questions politiques, contre 10,8% des femmes.

Tableau 12: Intérêt pour les questions politiques en fonction du genre

Genre/intérêt pour la politique	Pas du tout	Peu	Assez	Beaucoup	TOTAL
Masculin	1,4% (1)	12,2% (9)	45,9% (34)	39,2% (29)	100% (73)
Féminin	5,2% (11)	23,1% (49)	60,8% (129)	10,8% (23)	100% (212)
TOTAL	4,2% (12)	20,3% (58)	57,0% (163)	18,2% (52)	100% (285)

La dépendance est très significative. $\chi^2 = 31,74$, ddl = 3, 1-p = >99,99%.

Par ailleurs, lorsque l'on interroge les étudiants sur leur sentiment de compétences sur les questions politiques, on observe une différence significative en fonction du genre. Les hommes sont 24,3% à considérer « beaucoup » connaître les questions politiques contre seulement 0,9% des femmes. Les femmes sont 37,3% à se considérer comme peu compétentes contre 14,9% des hommes.

Tableau 13: Sentiment de compétences sur les questions politiques en fonction du genre

Genre/Compétence	Pas du tout	Peu	Assez	Beaucoup	TOTAL
Masculin	2,7% (2)	14,9% (11)	58,1% (43)	24,3% (18)	100% (74)
Féminin	5,2% (11)	37,3% (79)	56,1% (119)	0,9% (2)	100% (211)
TOTAL	4,5% (13)	31,5% (90)	56,6% (162)	7,0% (20)	100% (285)

La dépendance est très significative. $\chi^2 = 52,29$, ddl = 3, 1-p = >99,99%.

Ces résultats concernant l'intérêt et le sentiment de compétence se reflètent lorsque l'on observe la fréquence du suivi de l'actualité politique. 20,8% des hommes interrogés disent ne jamais passer une journée sans suivre l'actualité politique, c'est le cas pour seulement 6,6% des femmes.

Tableau 14: Fréquence de non suivi de l'actualité politique en fonction du genre

À quelle fréquence vous arrive-t-il de passer une journée sans vous informer de l'actualité politique/Quel est votre genre?	Masculin	Féminin	TOTAL
Jamais	20,8%	6,6%	10,2%
Rarement	33,3%	25,6%	27,6%
Quelquefois	31,9%	42,7%	39,9%
Souvent	11,1%	18,5%	16,6%
Très souvent	2,8%	6,6%	5,7%
TOTAL	100%	100%	100%

La dépendance est très significative. $\chi^2 = 16,44$, ddl = 4, 1-p = 99,75%.

Si les résultats ne montrent pas de différences significatives sur les échanges dans la sphère privée, à savoir au sein de la famille ou du couple, entre les hommes et les femmes, les femmes semblent en revanche être moins nombreuses en proportion à parler de questions politiques dans la sphère sociale, comme avec des ami(e)s ou des collègues.

Tableau 15: Part d'étudiants discutant de questions politiques avec des amis en fonction du genre

Genre/Avec des ami(e)s	Oui	Non	TOTAL
Masculin	90,5% (67)	9,5% (7)	100% (74)
Féminin	81,6% (173)	18,4% (39)	100% (212)
TOTAL	83,9% (240)	16,1% (46)	100% (286)

La dépendance est peu significative. $\chi^2 = 3,25$, ddl = 1, 1-p = 92,84%.

On peut lire : 90,5% des hommes déclarent parler de questions politiques avec des amis. 81,6% des femmes déclarent parler de questions politiques avec des amis.

De même, 20,3% des hommes échangent sur des questions politiques avec des collègues, contre 6,6% de femmes. On précise qu'il n'y a pas de différence significative entre le nombre d'hommes ou de femmes occupant un emploi.

Tableau 16: Part d'étudiants discutant de questions politiques avec des collègues en fonction du genre

Genre/Avec des collègues	Oui	Non	TOTAL
Masculin	20,3% (15)	79,7% (59)	100% (74)
Féminin	6,6% (14)	93,4% (198)	100% (212)
TOTAL	10,1% (29)	89,9% (257)	100% (286)

La dépendance est très significative. $\chi^2 = 11,24$, ddl = 1, 1-p = 99,92%.

On constate également que 9,5% des hommes parlent de politique avec des professeurs contre 4,2% des femmes, et 9,5% des hommes parlent de politique au sein d'associations ou groupements dont ils font partie contre 3,8% des femmes.

Le même constat de répartition genrée des rôles peut être fait dans le domaine de l'engagement, notamment au sein d'associations. Les hommes sont 39,2% à avoir adhéré à une association (politique ou non politique) au cours de leurs études, contre seulement 25,9% de femmes.

Tableau 17: Pourcentage d'adhérents à une association en fonction du genre

Genre/association	Oui	Non	TOTAL
Masculin	39,2% (29)	60,8% (45)	100% (74)
Féminin	25,9% (55)	74,1% (157)	100% (212)
TOTAL	29,4% (84)	70,6% (202)	100% (286)

La dépendance est significative. $\chi^2 = 4,64$, ddl = 1, 1-p = 96,88%.

De plus, les hommes sont 12,2% à avoir adhéré à un parti politique au cours de leurs études et 8,1% à avoir adhéré à un syndicat, contre respectivement 3,3% et 1,9% pour les femmes. Malheureusement la faiblesse des effectifs nous empêche de dire si on peut conclure à une dépendance de façon significative pour ces données.

Ces différences de comportements en fonction du genre correspondent aux résultats des recherches effectués à l'échelle de la population française. Si depuis les années 1970, les femmes ont atteint un niveau de participation électorale comparable à celui des hommes, elles sont cependant moins politisées que les hommes. Elles s'intéressent moins à la politique, et s'y engagent moins, ce constat étant principalement marqué chez les jeunes (Muxel, 2001b).

L'univers politique est associé au monde du masculin, et ce fait est observable dans les différenciations que font les jeunes par rapport à l'influence de leur père et mère.

On constate également une répartition genrée au niveau des échanges avec les parents. En effet, si 62,2% des étudiants interrogés discutent de politique avec leur père, ils ne sont plus que 52,4% à en parler avec leur mère. 17,1% des étudiants parlent de politique avec leur père mais pas avec leur mère, tandis qu'ils ne sont que 7,3% à en parler uniquement avec leur mère mais pas avec leur père.

D'après une enquête de 1999 (Muxel, 2001b), les jeunes jugent que leurs parents occupent une place centrale dans la formation de leurs choix politiques, la principale influence étant pour 47% des jeunes celle du père. Les femmes ont davantage tendance à présenter leur mère comme la personne la plus influente dans leur socialisation politique, même si la plupart citent leur père. Nos résultats ne nous permettent pas de montrer une dépendance significative entre le fait de discuter de politique avec leur mère et le genre des étudiants. Cette influence des parents pour expliquer les choix politiques s'amenuise quand les jeunes sont interrogés sur leurs choix actuels : les hommes indiquent une plus grande influence du groupe de pairs, et les femmes de leurs relations amoureuses. Chez les hommes comme chez les femmes, l'influence des hommes politiques est celle qui progresse le plus une fois passée la période de socialisation primaire. Cette même enquête montre que les mères sont présentées par les jeunes comme s'intéressant moins à la politique, ce qui peut expliquer nos résultats montrant que les jeunes parlent plus de questions politiques avec leur père qu'avec leur mère.

3.3. Les liens entre les attitudes politiques et le parcours d'études

Nous entrons avec cette dernière partie de l'analyse dans le cœur du sujet, à savoir les liens existants entre les attitudes politiques des étudiants et les parcours d'études considérés. Nous commencerons par étudier la question des comportements politiques, puis nous nous intéresserons aux choix et opinions politiques des étudiants.

3.3.1. Comportements politiques selon les parcours

Des échelles ont été utilisées pour mesurer la politisation des étudiants, en leur demandant de situer leur degré d'intérêt pour les questions politiques, et leur compétence. Les moyennes obtenues montrent une nette démarcation du parcours droit public par rapport aux deux autres. Les étudiants en droit public montrent en moyenne plus d'intérêt pour les questions politiques et estiment mieux les connaître. Par ailleurs, le parcours droit privé obtient sur les deux échelles les moyennes les plus faibles, on peut en conclure que les étudiants de ce parcours sont en général moins politisés ou que les étudiants non intéressés par la politique sont plus présents dans ce parcours.

Tableau 18: Moyennes de l'intérêt déclaré pour la politique et du sentiment de compétence sur les questions politiques des étudiants en fonction des parcours

Parcours	Intérêt pour la politique	Sentiment de compétence
Droit général	2,88	2,66
Droit privé	2,83	2,61
Droit public	3,30	3,00
TOTAL	2,90	2,67

Les paramètres sont établis sur une notation de 1 (Pas du tout) à 4 (Beaucoup).

Comparaison des moyennes des modalités 'Droit privé' et 'Droit public' : Pour l'intérêt, la différence est très significative ($t = 2,75$, $1-p = 99,3\%$). Pour le sentiment de compétence, la différence est très significative ($t = 2,70$, $1-p = 99,2\%$).

Comparaison des moyennes des modalités 'Droit général' et 'Droit public' : Pour l'intérêt, la différence est significative ($t = 2,56$, $1-p = 98,9\%$). Pour le sentiment de compétence, la différence est significative ($t = 2,45$, $1-p = 98,5\%$).

De même, on trouve une dépendance significative entre l'appartenance au parcours droit public et le fait d'avoir adhéré à un parti politique ou une association au cours de ses études.

L'hypothèse selon laquelle les étudiants en droit public seraient plus intéressés par la politique et auraient un plus fort sentiment de compétence que les autres est donc validée. Ce constat va dans le sens de l'hypothèse formulée par Christian Le Bart et Pierre Merle (1997), qui pensaient les étudiants en droit public plus politisés que ceux de droit privé, le droit privé étant une « planque » pour ceux qui refusent l'image stéréotypée de l'étudiant en droit politisé.

Après avoir observé que la politisation est différenciée selon le parcours d'études, et ce surtout pour le parcours droit public qui se distingue des deux autres parce que les étudiants sont plus intéressés et se sentent plus compétents, nous cherchons à déterminer si cette différenciation pourrait être due à un effet propre de la filière. Pour ce faire, nous avons demandé aux étudiants s'ils considéraient que leur parcours d'études avait développé leur connaissance des questions politiques, et s'il avait développé leur intérêt pour la politique. Les modalités sont placées sur une échelle allant de 1, pas du tout, à 4, beaucoup. Le croisement nous permet d'obtenir des moyennes de ce placement sur l'échelle en fonction des trois parcours d'études.

Tableau 19: Influence des études sur le développement de la connaissance des questions politiques et développement de l'intérêt pour la politique en fonction des parcours

parcours	développement connaissance des questions politiques	développement intérêt pour la politique
Droit général	3,18	2,96
Droit privé	3,05	2,97
Droit public	3,46	3,21
TOTAL	3,15	2,99

Les paramètres sont établis sur une notation de 1 (Pas du tout) à 4 (Beaucoup).

Comparaison des moyennes des modalités Droit privé et Droit public : Pour le développement de connaissance des questions politiques, la différence est très significative ($t = 3,09$, $1-p = 99,7\%$). Pour le développement de l'intérêt pour la politique, la différence n'est pas significative ($t = 1,46$, $1-p = 85,7\%$).

Comparaison des moyennes des modalités 'Droit général' et 'Droit public' : Pour le développement de connaissance des questions politiques, la différence est significative ($t =$

2,11, 1-p = 96,6%). Pour le développement de l'intérêt pour la politique, la différence n'est pas significative (t = 1,56, 1-p = 88,3%).

Comparaison des moyennes des modalités 'Droit général' et 'Droit privé' : Pour le développement de connaissance des questions politiques, la différence n'est pas significative (t = 1,58, 1-p = 88,9%). Pour le développement de l'intérêt pour la politique, la différence n'est pas significative (t = 0,14, 1-p = 14,0%).

Les étudiants du parcours droit public semblent donc plus penser que leurs études ont développé chez eux une connaissance des questions politique. Ce groupe d'étudiants se démarque des deux autres. Si l'on regarde ces résultats tout en sachant que les étudiants en droit public se disent plus intéressés par la politique et ont un plus fort sentiment de compétence (cf. tableau des moyennes de l'intérêt déclaré pour la politique et du sentiment de compétence sur les questions politiques des étudiants en fonction des parcours), on peut en conclure que le parcours droit public développe chez les étudiants des aptitudes politiques de façon plus prononcée que dans les autres parcours.

3.3.2. Opinions politiques en fonction des parcours

Nous rappelons que le principal acteur de socialisation primaire dans la formation des choix politiques est la famille, et en particulier le père. Ici, si on réduit de manière très schématique les opinions du père à des tendances gauche/droite, on obtient une légère dépendance entre le placement du père sur une échelle gauche/droite et le choix du parcours. Les étudiants en droit public ont en plus grande proportion un père de gauche. Donc, pour ce qui est des dispositions des étudiants, nous observons une dépendance de l'opinion politique du père avec le choix du parcours.

Tableau 20: Parcours d'études en fonction de l'opinion du père

Parcours/Opinion du père	Gauche	Droite	TOTAL
Droit général	47,8% (54)	52,2% (59)	100% (113)
Droit privé	38,4% (33)	61,6% (53)	100% (86)
Droit public	66,7% (12)	33,3% (6)	100% (18)
TOTAL	45,6% (99)	54,4% (118)	100% (217)

La dépendance est peu significative. Chi2 = 5,25, ddl = 2, 1-p = 92,75%.

Cependant, en regardant la globalité des résultats obtenus, nous n'avons pas pu établir de dépendance entre le parcours d'étude suivi et le placement des étudiants sur une échelle gauche/droite. En revanche, si l'on compare uniquement les parcours général et privé en fonction des partis duquel les étudiants se sentent le plus proches, on observe une légère dépendance, le groupe des étudiants en droit privé étant un peu plus représentés à droite.

Tableau 21: Proximités partisanes en fonction du parcours d'études

Parcours/Proximité partisane	Ext gauche	Les Verts	Parti Socialiste	MODEM	UDI	Les Républicains	Le Front National	Sans proximité partisane	TOTAL
Droit général	8,8% (13)	12,9% (19)	15,0% (22)	3,4% (5)	6,8% (10)	9,5% (14)	4,8% (7)	29,9% (44)	100% (134)
Droit privé	6,3% (7)	8,0% (9)	18,8% (21)	3,6% (4)	1,8% (2)	21,4% (24)	4,5% (5)	27,7% (31)	100% (103)
TOTAL	7,1% (20)	11,0% (28)	16,6% (43)	3,2% (9)	4,6% (12)	14,5% (38)	4,2% (12)	31,1% (75)	100% (237)

La dépendance est peu significative. Chi2 = 12,21, ddl = 7, 1-p = 90,62%. Pour des raisons tenant à la faiblesse de l'échantillon, les partis les plus à gauche de l'échelle ont été regroupés (nouveau parti anticapitaliste, lutte ouvrière, parti communiste, parti de gauche).

On peut lire : 21,4% des étudiants en droit privé se sentent proche du parti Les Républicains, alors que c'est le cas pour seulement 9,5% des étudiants en droit général. Ce chiffre est le seul pour lequel l'écart à l'effectif théorique soit vraiment représentatif. Cependant, il montre une tendance et nous permet de penser que l'hypothèse selon laquelle le groupe des étudiants en droit privé est plus à droite que les autres est justifiée.

Nous cherchons à déterminer l'influence que peut avoir la filière d'études sur la socialisation politique des étudiants. Anne Muxel propose une typologie qui permet de classer les membres d'une population selon leur proximité avec les opinions politiques de leurs parents. Ainsi, nous avons croisé trois variables : les opinions politiques des étudiants, les opinions des pères et les opinions des mères. Pour ce faire, nous avons dû procéder à un regroupement très schématique afin d'obtenir une opposition gauche/droite pour chacune des trois variables. Puis nous avons regroupé les propositions de croisements obtenus en deux groupes (affiliés/désaffiliés) divisés chacun en trois sous-groupes. La filiation politique est définie par ce qui est transmis par les parents, soit parce que les deux parents se retrouvent dans les mêmes opinions politiques, soit parce que l'un des deux parents transmet une opinion politique et que l'autre est apolitique. Ainsi, les affiliés sont ceux qui ont des opinions qui correspondent à leur filiation, que ce soit de droite, gauche, ou apolitique. Les désaffiliés ont des opinions qui ne correspondent pas à leur filiation politique, que ce soit parce que les parents ont des opinions divergentes et qu'on ne peut donc pas trouver de filiation (groupe « non homogènes »), parce qu'ils ont une opinion qui diverge de celle de leur filiation (groupe « changement »), ou parce qu'ils n'ont pas d'opinion politique alors que leurs parents ont transmis une filiation (groupe « décrochage »).

Cette typologie est intéressante puisqu'elle peut nous permettre d'observer la prise de distance des individus par rapport à leur socialisation primaire au sein de la famille. Néanmoins, on peut lui trouver des limites dans le fait que les opinions politiques sont définies par trois modalités, à savoir gauche, droite ou apolitique, ce qui donne une vision très schématique des placements politiques des individus, qui ne prend pas en compte le centre ni les extrêmes. Aussi, puisque la typologie prend en compte les situations de « décrochage », nous nous sommes demandé pourquoi n'était pas inclus un groupe « raccrochage » parmi les désaffiliés, qui contiendrait les individus dont les parents ne sont pas politisés et qui sont eux politisés. Il permettrait de distinguer au sein du groupe « changement » ceux qui ont une opinion qui diverge par rapport à leurs parents et ceux qui ont développé un intérêt pour la politique et qui donc sont capable de se positionner sur une échelle gauche/droite alors que

leurs parents ne leur ont pas transmis cet intérêt pour la politique. Nous avons lors de l'étude des données tenté de dégager des résultats par rapport à cette distinction, cependant la faiblesse des effectifs ne nous a pas permis d'explorer cette piste.

Sur les 286 étudiants, 26,2% ont une filiation de gauche et sont eux-mêmes de gauche ; 22,7% sont des affiliés de droite ; 2,4% ont leurs deux parents a-politisés et se considèrent comme a-politiques. 10,5% ont deux parents aux opinions divergentes ; 10,1% ont des opinions qui divergent de celles de leurs deux parents ; et 9,4% n'ont pas d'opinions politiques alors que leurs parents en ont. Le taux de non-réponses est élevé, car la classification dans cette typologie nécessite d'avoir les données à la fois sur les opinions de l'étudiant, mais aussi celles de son père et de sa mère. Ainsi, ceux qui entrent dans une catégorie « autre » ou « ne sait pas » pour l'une de ces trois questions sont de fait écartés.

Ces résultats vont *a priori* à l'encontre de l'idée que la fac de droit est la fac de la reproduction des idées de droite, comme le pensait Patrick Le Galès (1996), puisque la catégorie qui regroupe le plus d'étudiants est celle des affiliés de gauche.

Tableau 22: Affiliés/désaffiliés selon la typologie d'A. Muxel (1991)

affiliés/désaffiliés	Nb. cit.	Fréq.
affiliés: gauche	75	26,2%
affiliés: droite	65	22,7%
affiliés : apolitique	7	2,4%
désaffiliés: non homogènes	30	10,5%
désaffiliés: changement	29	10,1%
désaffiliés: décrochage	27	9,4%
Non-réponse	53	18,5%
TOTAL OBS.	286	100%

Ce tableau met en évidence l'importance prégnante de la socialisation primaire par les parents, puisqu'au total 51,4% des étudiants entrent dans la catégorie des affiliés. Ce qui signifie aussi que pour la majorité de cette population, on trouve une filiation homogène, donc des parents n'ayant pas d'opinions contradictoires entre eux. Les résultats révèlent par ailleurs

une dépendance entre le fait d'appartenir à la catégorie des affiliés et de discuter de politique avec son père (la dépendance est très significative, $\chi^2=18,48$, ddl=6, $1-p=99,49\%$). Nous pouvons penser à deux explications : soit le fait de discuter de politique en famille assure une meilleure transmission des idées politiques, soit les familles au sein desquelles les opinions sont divergentes cherchent à éviter les conflits en n'abordant pas certains sujets.

Le croisement de cette typologie avec le genre nous montre que les femmes sont plus nombreuses à ne pas s'inscrire dans la filiation de droite ou de gauche de leurs parents, elles sont en effet 14,8% à se situer parmi les désaffiliés de la catégorie changement contre 5,3% des hommes (la différence des répartitions entre 'désaffiliés : changement' et l'ensemble est peu significative, $\chi^2=2,91$, $1-p = 91,21\%$). Ces résultats restent bien sûr à relativiser compte tenu de la faiblesse des effectifs, mais ils confirment néanmoins la tendance décrite par Anne Muxel (2001b) des femmes à se distancer davantage de leurs filiations parentales.

On peut supposer que ceux qui sont désaffiliés ont été influencés par des acteurs de socialisation secondaire, donc en priorité dans le cas qui nous intéresse le parcours d'études. Il convient donc de s'intéresser à cette strate en particulier. Le croisement entre cette typologie et les trois parcours d'études nous montre une homogénéité de la répartition des effectifs. Lorsque nous croisons les catégories de désaffiliés avec ces parcours pour savoir si les étudiants ont plus tendance à développer des idées de gauche ou de droite quand ils sont en opposition avec leurs parents, nous ne trouvons pas de relation non plus. Cette approche ne permet donc pas conclure à un effet particulier de la filière pour mettre à distance l'effet de la socialisation primaire sur les opinions politiques des étudiants.

Conclusion

Avant de reprendre les hypothèses et de les mettre en relation avec les résultats obtenus, il convient de rappeler le contexte de l'enquête. Le questionnaire a été diffusé auprès d'étudiants en troisième année de licence, lors de cours magistraux. L'échantillon a donc été formé en fonction des personnes présentes à ces cours et les résultats obtenus ne peuvent donc pas être considérés comme totalement représentatifs de ce que sont les étudiants en droit. De plus, la faiblesse des échantillons peut constituer un biais lors du croisement de certaines données. Par ailleurs, il faut rappeler que l'enquête a été réalisée en mars 2016, donc en dehors des périodes de fortes mobilisations qui ont suivi, et hors période électorale. Des résultats différents auraient pu être obtenus à un autre moment, en 2017 ou juste à quelques mois près.

Nous cherchions à déterminer la nature des liens existants entre les attitudes politiques des étudiants en droit et leur parcours d'étude à partir de la troisième année de licence. Nous avons pu d'une part, dresser un portrait global de ces étudiants en droit, et d'autre part trouver des divergences entre les populations de ces trois parcours.

Par rapport aux hypothèses de départ, nous avons confirmé le fait que les étudiants en droit public sont plus politisés que ceux des autres parcours, puisqu'ils montrent plus d'intérêt et un plus fort sentiment de compétence, et adhèrent plus souvent à des associations ou partis. Par ailleurs, nous avons pu voir que ces étudiants associent davantage que les autres leur connaissance des questions politiques aux études qu'ils ont suivies, ce qui montre un effet propre du parcours d'études.

Nous n'avons en revanche pas pu démontrer d'opinions politiques différenciées selon les filières, si ce n'est une petite tendance pour les étudiants en droit privé à se situer plus à droite de l'échelle que ceux de droit général. Cette tendance à droite se retrouve lorsque l'on observe les opinions politiques des pères, on peut donc penser que ces tendances entre les parcours sont liées d'avantage à des socialisations primaires que secondaires liées au contexte d'études. Ainsi, les divergences entre les opinions politiques des étudiants des différents parcours seraient préexistantes et on ne pourrait pas conclure à un effet socialisateur de la filière. Ce seraient les valeurs reflétées par les composantes des différents parcours qui attireraient des publics aux opinions différenciées. La faiblesse de l'échantillon des étudiants du parcours de droit public nous empêche de faire des conclusions concernant cette population.

Les apports principaux de l'enquête menée sont sur la connaissance des comportements politiques des étudiants en droit de façon générale. En effet, l'image que renvoie la faculté de droit ne se confirme pas dans nos résultats. La majorité des étudiants interrogés se situe plutôt à gauche sur l'échelle gauche/droite. Cela va à l'encontre des données obtenues par Patrick Le Galès (1995) qui sont à notre connaissance les dernières à décrire de façon approfondie les opinions des étudiants en droit. Par ailleurs, nous observons des étudiants sensibilisés au vote, moyen d'expression le plus traditionnel, mais relativement peu investis dans des associations, politisées ou non, et très peu dans des partis ou syndicats. Les étudiants sont peu nombreux à consulter la presse écrite et à s'informer quotidiennement. On n'a pas l'impression d'une population particulièrement politisée. Christian Le Bart et Pierre Merle (1997) décrivaient déjà que cette image de filière politisée n'était plus que l'effet d'un petit nombre d'étudiants. Nos résultats vont dans ce sens.

Au cours de l'analyse des données, nous avons relevé l'existence de plusieurs limites à notre enquête. Premièrement, nous ne prenons pas en compte le poids du parcours scolaire antérieur puisqu'aucune question ne permet de déterminer le niveau scolaire des étudiants, ou le baccalauréat obtenu. Ces indications auraient pu éclairer les résultats concernant l'orientation des étudiants au sein du cursus universitaire. Ensuite, nous nous sommes interrogés sur la pertinence d'une étude qui ne soit pas longitudinale, sachant que le contexte économique et politique peut influencer sur les attitudes politiques des individus, et que les réponses peuvent être fluctuantes en fonction du moment de la diffusion du questionnaire. Par rapport au choix du public, nous aurions pu interroger des étudiants à un niveau plus avancé dans leurs études, afin que la socialisation propre à chaque parcours de spécialisation soit plus facilement observable car plus ancrée dans le temps. Nous aurions également pu faire une comparaison entre des étudiants entrant en première année, et des étudiants en troisième année, afin de comparer les résultats et pouvoir conclure à une convergence liée aux études de droit en particulier. Cependant, cette méthode aurait comporté des biais importants du fait de la sélection qui s'opère à la fin de la première année de licence.

Lors de cette enquête, nous considérons la famille comme acteur de socialisation primaire et l'école en tant qu'acteur de socialisation secondaire, sans nous intéresser au poids d'autres instances de socialisations telles que les médias. Nous pourrions dans une autre visée nous intéresser aux effets des médias et de l'usage des réseaux sociaux sur la socialisation politique, puisqu'on a pu relever que les réseaux sociaux étaient un mode d'information plébiscité par les étudiants.

Il pourrait par ailleurs être intéressant d'étudier le phénomène de la socialisation politique chez les étudiants par une enquête qualitative, qui permettrait d'obtenir une analyse plus fine des positionnements des acteurs, de leurs ressentis sur la question des apports de leur filière d'études.

Liste des tableaux

Tableau 1: Répartition des étudiants interrogés dans les trois parcours d'études	24
Tableau 2 : Répartition des genres en fonction des parcours.....	25
Tableau 3: Part d'étudiants ayant été influencés par des amis dans leur choix d'orientation en fonction du genre	27
Tableau 4: Pourcentage d'élèves ayant été influencé par un ou des professeur(s) dans leur choix d'orientation en fonction du parcours d'études.....	28
Tableau 5: Pourcentage d'étudiants s'étant réorientés au cours de leurs études supérieures en fonction du parcours suivi	28
Tableau 6: Pourcentages d'étudiants ayant anticipé leur choix de parcours en entrant à la fac de droit, en fonction du parcours d'études.....	30
Tableau 7 : Proportion d'étudiants déclarant avoir effectué leur choix d'orientation par défaut en fonction du parcours suivi.....	31
Tableau 8: Proportion d'étudiants ayant redoublé au cours de leurs études de droit en fonction du parcours suivi.....	32
Tableau 9: Pourcentages d'adhérents à une association en fonction de l'intérêt déclaré pour la politique.....	35
Tableau 10: Intérêt pour la politique en fonction du placement sur l'échelle gauche/droite ...	37
Tableau 11: Parts d'étudiants parlant de politique avec leur père en fonction de la CSP du père	37
Tableau 12: Intérêt pour les questions politiques en fonction du genre	38
Tableau 13: Sentiment de compétences sur les questions politiques en fonction du genre.....	38
Tableau 14: Fréquence de non suivi de l'actualité politique en fonction du genre	39
Tableau 15: Part d'étudiants discutant de questions politiques avec des amis en fonction du genre	39
Tableau 16: Part d'étudiants discutant de questions politiques avec des collègues en fonction du genre	40
Tableau 17: Pourcentage d'adhérents à une association en fonction du genre	40
Tableau 18: Moyennes de l'intérêt déclaré pour la politique et du sentiment de compétence sur les questions politiques des étudiants en fonction des parcours	42
Tableau 19: Influence des études sur le développement de la connaissance des questions politiques et développement de l'intérêt pour la politique en fonction des parcours	43
Tableau 20: Parcours d'études en fonction de l'opinion du père.....	45
Tableau 19: Proximités partisans en fonction du parcours d'études	45
Tableau 21: Affiliés/désaffiliés selon la typologie d'A. Muxel (1991)	47

Bibliographie

Braud, P. (2008). *Sociologie politique* (9^e édition). Paris : LGDJ lextenso éditions.

Bréchon, P. (2006). *Comportements et attitudes politiques*. Grenoble, France : Presses universitaires de Grenoble.

Chatard Armand, Quiamzade Alain, Mugny Gabriel (2007). Les effets de l'éducation sur les attitudes sociopolitiques des étudiants : le cas de deux universités en Roumanie. In: *L'année psychologique*. vol. 107, n°2. prout. pp. 225-237. En ligne : www.persee.fr/doc/psy_0003-5033_2007_num_107_2_30995.

Chevallier, T., Nakhili, N., Le Bastard-Landrier, S. (2009). Du secondaire au supérieur: continuités et ruptures dans les conditions de vie des jeunes. La Documentation Française.

Erikson E.H. (1972), *Adolescence et crise, La quête de l'identité*, pour la traduction française, Flammarion.

Le Galès, P. (1995). « Les étudiants, la politique et la société », in Galland, O. (dir). *Le monde des étudiants*. Paris: Presses Universitaires de France.

Gaxie, D. (1978). « Le cens caché » In: *Réseaux*, volume 5, n°22, 1987. L'opinion publique. pp. 29-51. Éditions Le Seuil.

Guichard, J., Huteau, M. (2006). *Psychologie de l'orientation*. Paris, France: Dunod.

Hamel, J., Méthot, C., Doré, G. (2010). Études et valeurs chez les étudiants québécois. De nouvelles cultures étudiantes. Dans Neyrat, Y. (dir), *Les cultures étudiantes: Socio-anthropologie de l'univers étudiant*. Éditions L'Harmattan.

Hammer, B., Wach, M. (2003). *La structure des valeurs est-elle universelle?: Genèse et validation du modèle compréhensif de Schwartz*. Éditions L'Harmattan.

Hammer, B., Selz, M., Wach, M. (2010), Valeurs et orientation politique en Europe. Dans Boy, D., & Cautrès, B. *Les Français, des Européens comme les autres ?* France : Presses de Sciences Po.

Hermet, G., Badie, B., Birnbaum, P., et Braud, P. (2010). *Dictionnaire de la science politique et des institutions politiques* (7^e édition). Paris, France : Armand Colin.

- Lagroye, J., François, B., & Sawicki, F. (2006). *Sociologie politique* (5^e édition). Presses de Sciences Po et Dalloz.
- Lahire, B. (1997). *Les manières d'étudier*. Paris, La Documentation française.
- Lancelot, A. (1968). *L'abstentionnisme électoral en France*, Paris, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.), « Académique ».
- Le Bart C. et Merle P. (1997). *La citoyenneté étudiante. Intégration, participation, mobilisation*. Paris, France : Presses Universitaires de France.
- Marlat, D., Rogel, O., « Les étudiants inscrits dans les universités françaises en 2014-2015 », *Note d'Information enseignement supérieur et recherche*, 15.06, MENESR-SIES, août 2015. Repéré sur le site gouvernemental de l'enseignement supérieur et de la recherche : <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid91851/les-etudiants-inscrits-dans-les-universites-francaises-en-2014-2015.html>
- Michon, S. (2006). *Études et politique: les effets de la carrière étudiante sur la socialisation politique*, Doctoral dissertation, Université Marc Bloch-Strasbourg II.
- Michon, S. (2008). Les effets des contextes d'études sur la politisation. *Revue française de pédagogie. Recherches en éducation* (163), 63-75.
- Michon S. (2010). Études et engagement politique : l'interdépendance des carrières militantes et étudiantes. Dans Neyrat Y. (dir), *Les cultures étudiantes : socio-anthropologie de l'univers étudiant*. (p. 13-26). Paris, France : L'Harmattan.
- Millet, M. (2003). *Les étudiants et le travail universitaire: étude sociologique*. Presses Universitaires Lyon.
- Millet M. (2010). La socialisation universitaire des cultures étudiantes par les matrices disciplinaires. Dans Neyrat Y. (dir), *Les cultures étudiantes : socio-anthropologie de l'univers étudiant*. (p. 13-26). Paris, France : L'Harmattan.
- Muxel, A. (1991). Le moratoire politique des années de jeunesse. Dans Percheron, A., & Rémond, R. (dir), *Âge et politique*. (p. 203-332). Paris: Economica.
- Muxel, A. (2001a). *L'Expérience politique des jeunes*. Paris: Presses de Sciences Po.
- Muxel, A. (2001b). « Socialisation et lien politique », in Blöss, T. (dir.), *La dialectique des rapports hommes-femmes* (p. 27-4), Paris, PUF.
- Muxel, A. (2010). *Avoir 20 ans en politique: les enfants du désenchantement*. Seuil.

Muxel, A. (2011). « Qu'est-ce que l'âge en politique ? », in Muxel, A. (dir.), *La politique au fil de l'âge*, Paris, Presses de Sciences Po.

Percheron, A., & Rémond, R. (1991). *Âge et politique*, Paris : Economica.

Percheron, A. (1993). *La socialisation politique* (Vol. 84). N. Mayer, & A. Muxel (Eds.). Paris: Armand Colin.

Ropé, F. (2004). « Pour une sociologie du *curriculum* universitaire », *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs* [En ligne], 3 | 2004, mis en ligne le 01 septembre 2012, consulté le 24 avril 2016. URL : <http://cres.revues.org/1409>

Table des matières

Introduction	3
1. Cadre théorique	5
1.1. Les facteurs de choix d'orientation scolaire et universitaire chez les étudiants.....	5
1.1.1. L'importance des facteurs sociaux et du contexte d'études	5
1.1.2. L'influence des valeurs internes à l'individu	6
1.2. La socialisation politique des étudiants : de l'influence de la famille aux socialisations secondaires.....	8
1.2.1. De la socialisation aux attitudes politiques : définitions	8
1.2.2. La période de jeunesse, un tournant dans le processus de socialisation politique	9
1.2.3. La famille, principal acteur de la socialisation primaire	10
1.2.4. Les effets de l'expérience étudiante sur la socialisation politique des jeunes	11
1.3. Le lien entre la filière disciplinaire et les attitudes politiques.....	13
1.3.1. La filière disciplinaire, facteur d'activation de comportements spécifiques	13
1.3.2. Des attitudes politiques différenciées selon les contextes d'études	13
1.4. Les attitudes politiques des étudiants en droit.....	15
1.4.1. La fac de droit, lieu de reproduction des idées de droite ?.....	15
1.4.2. L'étudiant en droit, héritier d'une vision stéréotypée de son rôle social	15
1.4.3. L'opposition entre droit privé et droit public	16
1.5. Problématique et hypothèses.....	17
2. Méthodologie.....	18
2.1. La préparation de l'enquête	18
2.2.1. Le terrain d'enquête	18
2.1.2. Choix de l'enquête par questionnaire.....	18
2.1.3. Élaboration du questionnaire (cf. questionnaire en annexe)	19
2.2. La diffusion de l'enquête	23
2.2.1. La passation du questionnaire	23
2.2.2. Le traitement des données	23
2.2.3. La représentativité de l'échantillon interrogé.....	23
3. Résultats	25
3.1. Profils d'étudiants en fonction des parcours	25
3.1.1. Caractéristiques sociodémographiques des étudiants.....	25
3.1.2. Caractéristiques concernant l'orientation universitaire des étudiants.....	27

3.2. Les attitudes politiques des étudiants.....	33
3.3. Les liens entre les attitudes politiques et le parcours d'études.....	42
3.3.1. L'influence du parcours d'études sur les comportements politiques	42
3.3.2. L'effet propre de la filière sur les opinions politiques	45
Conclusion.....	49
Bibliographie.....	53
Annexes.....	58

Annexes

Annexe n°1 : Questionnaire vierge

Annexe n°2 : Tableau de bord

Annexe n°1 : Questionnaire

Questionnaire diffusé dans le cadre d'un mémoire de Master en Sciences de l'éducation et de la formation. Les données recueillies seront traitées de manière totalement anonymes. Merci pour votre participation.

1. Quel est votre âge?

2. Quel est votre genre?

- Masculin Féminin

3. Êtes-vous boursier de l'enseignement supérieur?

- Oui Non

4. Quelle est la catégorie socioprofessionnelle de votre père?

- Agriculteur exploitant
 Commerçant, artisan, chef d'entreprise de 10 salariés et plus
 Cadre, profession intellectuelle supérieure (Professions libérales, professeurs, professions scientifiques, professions de l'information, des arts...)
 Profession intermédiaire (Professeurs des écoles, clergé, professions intermédiaires de la santé, du travail social, de l'administration, techniciens, contremaîtres...)
 Employé (agents de service de la fonction publique, policiers, employés administratifs...)
 Ouvrier
 Retraité
 Autre personne sans activité professionnelle (chômeurs n'ayant jamais travaillé, étudiants...)

Si votre père est au chômage, indiquez le dernier emploi occupé. Si votre père est décédé, indiquez la catégorie de votre mère.

5. La semaine, vivez-vous?

- Seul(e) Avec mes parents En couple En colocation Dans une résidence/foyer Autre

6. Exercez-vous une activité rémunérée en parallèle de vos études (hors période estivale)?

- Oui, à plein temps Oui, à temps partiel Ponctuellement Non

7. Êtes-vous intéressé(e) par la politique?

- Pas du tout Peu Assez Beaucoup

8. A quelle fréquence vous arrive-t-il de passer une journée sans vous informer de l'actualité politique?

- Jamais Rarement Quelquefois Souvent Très souvent

9. Par quel(s) moyen(s) vous informez-vous sur les questions politiques le plus souvent?

- Les quotidiens gratuits Autre presse papier La presse en ligne Les réseaux sociaux La télévision
 La radio Votre entourage Vos professeurs Autre

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

10. Avec qui parlez-vous de questions politiques?

- Avec des ami(e)s Avec votre conjoint(e)
 Avec votre père Avec votre mère
 Avec d'autres membres de votre famille Avec des professeurs
 Avec des collègues Avec des membres d'une association ou d'un groupement
 Autre

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

11. Estimez-vous connaître les questions politiques?

- Pas du tout Peu Assez Beaucoup

12. Estimez-vous que vos études supérieures nécessitent une connaissance des questions politiques?

- Pas du tout Peu Assez Beaucoup

13. Estimez-vous que vos études supérieures ont développé votre intérêt pour les questions politiques?

- Pas du tout Peu Assez Beaucoup

14. Adhériez-vous ou avez-vous adhéré à une association au cours de vos études supérieures, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur de l'Université (y compris non politique)?

- Non Oui

15. Si oui, précisez la ou lesquelles :

16. Adhérez-vous ou avez-vous adhéré à un syndicat étudiant au cours de vos études supérieures ?

- Non Oui

17. Adhérez-vous ou avez-vous adhéré à un parti politique au cours de vos études supérieures ?

- Non Oui

18. A quand remonte la dernière manifestation à laquelle vous avez participé ?

- Derniers jours Dernières semaines L'année écoulée Il y a plus d'un an Jamais

19. Sur une échelle gauche/droite, où vous situez-vous ?

- Extrême gauche Gauche Centre gauche Centre droit Droite Extrême droite
 Autre Sans opinion

20. Parmi les partis politiques suivants, duquel vous sentez-vous le plus proche ?

- Nouveau Parti Anticapitaliste Lutte ouvrière Parti Communiste Parti de Gauche
 Les Verts Parti Socialiste MODEM UDI
 Les Républicains Le Front National Autre Sans proximité partisane

Une seule réponse possible

21. Sur une échelle gauche/droite, où situez-vous votre père ?

- Extrême gauche Gauche Centre gauche Centre droit Droite Extrême droite Autre
 Sans opinion Ne sais pas

22. Sur une échelle gauche/droite, où situez-vous votre mère ?

- Extrême gauche Gauche Centre gauche Centre droit Droite Extrême droite Autre
 Sans opinion Ne sais pas

23. Avez-vous voté aux élections régionales de 2015 ?

- Oui Non, car non inscrit sur les listes Non, pour d'autres raisons

24. Quelle est votre parcours d'études ?

- Droit général Droit privé Droit public Autre

25. Lorsque vous êtes entrés à la fac de droit, aviez-vous une idée du parcours vers lequel vous vous dirigeriez ?

- Oui, et je n'ai pas changé d'avis Oui, mais j'ai changé d'avis Non

26. Quel niveau d'études souhaitez-vous acquérir ?

- Niveau licence (bac +3) Niveau master (bac +5) Niveau doctorat (bac +8) Autre

27. Parmi les propositions suivantes, quelles sont celles qui ont principalement influencé le choix de votre parcours de formation ? (Cochez 2 cases maximum)

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Contenu des enseignements | <input type="checkbox"/> Niveau de rémunération à l'issue de la formation |
| <input type="checkbox"/> Amis intéressés par la même formation | <input type="checkbox"/> Compatibilité avec un emploi étudiant |
| <input type="checkbox"/> Compatibilité avec les temps de loisir | <input type="checkbox"/> Taux d'insertion à l'issue de la formation |
| <input type="checkbox"/> Facilité d'accès de la formation | <input type="checkbox"/> Projet professionnel définit |
| <input type="checkbox"/> Diversité des débouchés | |

Vous pouvez cocher plusieurs cases (4 au maximum).

28. Qui vous a influencé dans votre choix pour vos études actuelles ?

- Famille Professeur(s) Ami(s) Personne, vous avez choisi seul Conseiller Autre(s)

Vous pouvez cocher plusieurs cases (4 au maximum).

29. Votre choix d'orientation était-il un choix "par défaut" ? (Après un échec dans vos choix précédents par exemple)

- Oui Non

30. Au cours de vos études de droit, avez-vous connu un redoublement ?

- Oui Non

31. Au cours de vos études supérieures, avez-vous connu une réorientation ?

- Oui Non

32. Si 'Oui', précisez votre formation précédente:

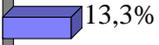
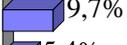
La question n'est pertinente que si réorientation = "Oui"

Annexe n°2 : Tableau de bord

Quel est votre âge?			
Moyenne = 20,98			
Médiane = 21,00			
Min = 19 Max = 40			
	Nb	% cit.	
Moins de 20	9	3,2%	
20	119	42,2%	
21	87	30,9%	
22	37	13,1%	
23 et plus	30	10,6%	
Total	282	100,0%	

Quel est votre genre?			
	Nb	% cit.	
Masculin	72	25,4%	
Féminin	211	74,6%	
Total	283	100,0%	

Êtes-vous boursier de l'enseignement supérieur?			
	Nb	% cit.	
Oui	120	42,4%	
Non	163	57,6%	
Total	283	100,0%	

Quelle est la catégorie socioprofessionnelle de votre père?			
	Nb	% cit.	
Agriculteur exploitant	6	2,2%	
Commerçant, artisan, chef d'entreprise de 10 salariés et plus	37	13,3%	
Cadre, profession intellectuelle supérieure	115	41,2%	
Profession intermédiaire	28	10,0%	
Employé	44	15,8%	
Ouvrier	27	9,7%	
Retraité	15	5,4%	
Autre personne sans activité professionnelle	7	2,5%	
Total	279	100,0%	

La semaine, vivez-vous?			
	Nb	% cit.	
Seul(e)	110	38,9%	38,9%
Avec mes parents	95	33,6%	33,6%
En couple	34	12,0%	12,0%
En colocation	32	11,3%	11,3%
Dans une résidence/foyer	9	3,2%	3,2%
Autre	3	1,1%	1,1%
Total	283	100,0%	

Exercez-vous une activité rémunérée en parallèle de vos études (hors période estivale) ?			
	Nb	% cit.	
Oui, à plein temps	5	1,8%	1,8%
Oui, à temps partiel	49	17,3%	17,3%
Ponctuellement	63	22,3%	22,3%
Non	166	58,7%	58,7%
Total	283	100,0%	

Êtes-vous intéressé(e) par la politique ?			
Moyenne = 2,90 'Assez'			
	Nb	% cit.	
Pas du tout	12	4,3%	4,3%
Peu	57	20,2%	20,2%
Assez	161	57,1%	57,1%
Beaucoup	52	18,4%	18,4%
Total	282	100,0%	

Estimez-vous connaître les questions politiques ?			
Moyenne = 2,67 'Assez'			
	Nb	% cit.	
Pas du tout	13	4,6%	4,6%
Peu	88	31,2%	31,2%
Assez	161	57,1%	57,1%
Beaucoup	20	7,1%	7,1%
Total	282	100,0%	

À quelle fréquence vous arrive-t-il de passer une journée sans vous informer de l'actualité politique ?

	Nb	% cit.	
Jamais	29	10,2%	10,2%
Rarement	78	27,6%	27,6%
Quelquefois	113	39,9%	39,9%
Souvent	47	16,6%	16,6%
Très souvent	16	5,7%	5,7%
Total	283	100,0%	

Par quel(s) moyen(s) vous informez-vous sur les questions politiques le plus souvent?

	Nb	% obs.	
Les quotidiens gratuits	47	16,6%	16,6%
Autre presse papier	34	12,0%	12,0%
La presse en ligne	218	77,0%	77,0%
Les réseaux sociaux	162	57,2%	57,2%
La télévision	180	63,6%	63,6%
La radio	106	37,5%	37,5%
Votre entourage	101	35,7%	35,7%
Vos professeurs	30	10,6%	10,6%
Autre	3	1,1%	1,1%
Total	283		

Avec qui parlez-vous de questions politiques ?

	Nb	% obs.	
Avec des ami(e)s	238	84,1%	84,1%
Avec votre conjoint(e)	70	24,7%	24,7%
Avec votre père	176	62,2%	62,2%
Avec votre mère	149	52,7%	52,7%
Avec d'autres membres de votre famille	146	51,6%	51,6%
Avec des professeurs	16	5,7%	5,7%
Avec des collègues	29	10,2%	10,2%
Avec des membres d'une association ou d'un groupement	15	5,3%	5,3%
Autre	12	4,2%	4,2%
Total	283		

Estimez-vous que vos études supérieures nécessitent une connaissance des questions politiques ?

Moyenne = **3,16** 'Assez'

	Nb	% cit.
Pas du tout	4	1,4%
Peu	32	11,3%
Assez	163	57,6%
Beaucoup	84	29,7%
Total	283	100,0%

Estimez-vous que vos études supérieures ont développé votre intérêt pour les questions politiques ?

Moyenne = **2,99** 'Assez'

	Nb	% cit.
Pas du tout	13	4,6%
Peu	54	19,1%
Assez	140	49,5%
Beaucoup	76	26,9%
Total	283	100,0%

Adhérez-vous ou avez-vous adhéré à une association au cours de vos études supérieures, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur de l'Université (y compris non politique)?

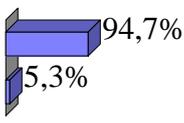
	Nb	% cit.
Non	200	70,7%
Oui	83	29,3%
Total	283	100,0%

Adhérez-vous ou avez-vous adhéré à un syndicat étudiant au cours de vos études supérieures?

	Nb	% cit.
Non	272	96,5%
Oui	10	3,5%
Total	282	100,0%

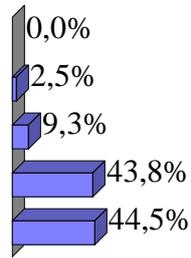
Adhères-vous ou avez-vous adhéré à un parti politique au cours de vos études supérieures?

	Nb	% cit.	
Non	266	94,7%	94,7%
Oui	15	5,3%	5,3%
Total	281	100,0%	



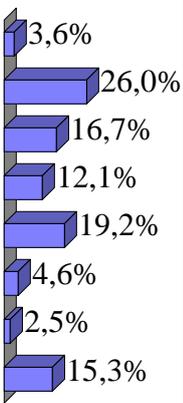
À quand remonte la dernière manifestation à laquelle vous avez participé ?

	Nb	% cit.	
Derniers jours	0	0,0%	0,0%
Dernières semaines	7	2,5%	2,5%
L'année écoulée	26	9,3%	9,3%
Il y a plus d'un an	123	43,8%	43,8%
Jamais	125	44,5%	44,5%
Total	281	100,0%	



Sur une échelle gauche/droite, où vous situez-vous?

	Nb	% cit.	
Extrême gauche	10	3,6%	3,6%
Gauche	73	26,0%	26,0%
Centre gauche	47	16,7%	16,7%
Centre droit	34	12,1%	12,1%
Droite	54	19,2%	19,2%
Extrême droite	13	4,6%	4,6%
Autre	7	2,5%	2,5%
Sans opinion	43	15,3%	15,3%
Total	281	100,0%	



Parmi les partis politiques suivants, duquel vous sentez-vous le plus proche?

	Nb	% cit.	
Nouveau Parti Anticapitaliste	1	0,4%	0,4%
Lutte ouvrière	1	0,4%	0,4%
Parti Communiste	3	1,1%	1,1%
Parti de Gauche	15	5,4%	5,4%
Les Verts	31	11,2%	11,2%
Parti Socialiste	47	17,0%	17,0%
MODEM	9	3,3%	3,3%
UDI	13	4,7%	4,7%
Les Républicains	41	14,9%	14,9%
Le Front National	12	4,3%	4,3%
Autre	15	5,4%	5,4%
Sans proximité partisane	88	31,9%	31,9%
Total	276	100,0%	

Sur une échelle gauche/droite, où situez-vous votre père?

	Nb	% cit.	
Extrême gauche	10	3,7%	3,7%
Gauche	68	24,9%	24,9%
Centre gauche	20	7,3%	7,3%
Centre droit	23	8,4%	8,4%
Droite	79	28,9%	28,9%
Extrême droite	15	5,5%	5,5%
Autre	3	1,1%	1,1%
Sans opinion	13	4,8%	4,8%
Ne sais pas	42	15,4%	15,4%
Total	273	100,0%	

Sur une échelle gauche/droite, où situez-vous votre mère?			
	Nb	% cit.	
Extrême gauche	8	2,8%	2,8%
Gauche	80	28,5%	28,5%
Centre gauche	30	10,7%	10,7%
Centre droit	26	9,3%	9,3%
Droite	68	24,2%	24,2%
Extrême droite	9	3,2%	3,2%
Autre	2	0,7%	0,7%
Sans opinion	16	5,7%	5,7%
Ne sais pas	42	14,9%	14,9%
Total	281	100,0%	

Avez-vous voté aux élections régionales de 2015 ?			
	Nb	% cit.	
Oui	217	77,2%	77,2%
Non, car non inscrit sur les listes	15	5,3%	5,3%
Non, pour d'autres raisons	49	17,4%	17,4%
Total	281	100,0%	

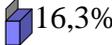
Quel est votre parcours d'études?			
	Nb	% cit.	
Droit général	147	51,9%	51,9%
Droit privé	112	39,6%	39,6%
Droit public	24	8,5%	8,5%
Autre	0	0,0%	0,0%
Total	283	100,0%	

Lorsque vous êtes entrés à la fac de droit, aviez-vous une idée du parcours vers lequel vous vous dirigeriez ?			
	Nb	% cit.	
Oui, et je n'ai pas changé d'avis	115	40,8%	40,8%
Oui, mais j'ai changé d'avis	62	22,0%	22,0%
Non	105	37,2%	37,2%
Total	282	100,0%	

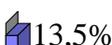
Quel niveau d'études souhaitez-vous acquérir?		
	Nb	% cit.
Niveau licence (bac +3)	11	3,9%
Niveau master (bac +5)	240	84,8%
Niveau doctorat (bac +8)	26	9,2%
Autre	6	2,1%
Total	283	100,0%

Parmi les propositions suivantes, quelles sont celles qui ont principalement influencé le choix de votre parcours de formation?		
	Nb	% obs.
Contenu des enseignements	176	62,2%
Niveau de rémunération à l'issue de la formation	61	21,6%
Amis intéressés par la même formation	17	6,0%
Compatibilité avec un emploi étudiant	2	0,7%
Compatibilité avec les temps de loisir	7	2,5%
Taux d'insertion à l'issue de la formation	52	18,4%
Facilité d'accès de la formation	25	8,8%
Projet professionnel défini	114	40,3%
Diversité des débouchés	147	51,9%
Total	283	

Qui vous a influencé dans votre choix pour vos études actuelles ?		
	Nb	% obs.
Famille	79	27,9%
Professeur(s)	30	10,6%
Ami(s)	35	12,4%
Personne, vous avez choisi seul	173	61,1%
Conseiller	9	3,2%
Autre(s)	7	2,5%
Total	283	

Votre choix d'orientation était-il un choix "par défaut" ? (Après un échec dans vos choix précédents par exemple)			
	Nb	% cit.	
Oui	46	16,3%	 16,3%
Non	236	83,7%	 83,7%
Total	282	100,0%	

Au cours de vos études de droit, avez-vous connu un redoublement?			
	Nb	% cit.	
Oui	68	24,3%	 24,3%
Non	212	75,7%	 75,7%
Total	280	100,0%	

Au cours de vos études supérieures, avez-vous connu une réorientation?			
	Nb	% cit.	
Oui	38	13,5%	 13,5%
Non	244	86,5%	 86,5%
Total	282	100,0%	